



SM le Roi Mohammed VI au Parlement le 9 octobre 2026.

Régionalisation

LE TEMPS DES EXCUSES EST RÉVOLU !

P11

Sahara marocain L'AUTONOMIE, RIEN QUE L'AUTONOMIE !

P8



La cheffe de gouvernement désignée posant aux côtés de ses nouveaux partenaires.

Nouvelle majorité

Le PAM choisit l'Istiqlal, l'USFP et le PPS...

La Koutla ressuscitée pour gouverner
Retour d'outre-tombe

P5



Carburants

Comment sortir du piège des hausses continues

P10

Confus DE CANARD

Le génie marocain mérite mieux que des hommages...

P2

Diphtérie au Maroc

Les experts montent au créneau

P10



La vaccination reste l'unique solution pour prévenir les maladies infectieuses.



Confus de CANARD



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

LE GÉNIE MAROCAIN MÉRITE MIEUX QUE DES HOMMAGES...

Au Marrakech Air Show 2026, qui s'est tenu du 7 au 10 octobre, Mouad M'Ghari n'était pas venu faire de la figuration. À la tête de Harmattan AI, une licorne spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la défense autonome, cet entrepreneur franco-marocain a volé la vedette en signant un accord stratégique majeur avec l'Administration de la Défense nationale. Une consécration qui illustre, une fois encore, le potentiel des compétences marocaines à l'international, mais qui pose aussi, en filigrane, une question de fond : pourquoi faut-il si souvent que les talents marocains s'épanouissent ailleurs avant que leur pays d'origine ne mesure et n'apprécie pleinement leur valeur ?

Le Maroc aime – et c'est légitime – célébrer ses enfants qui réussissent à l'étranger. À chaque parcours exceptionnel, les hommages fusent, la fierté nationale s'exprime et les réseaux sociaux s'enflamment. On brandit ces réussites comme autant de preuves du génie marocain. Et il y a de quoi s'en féliciter. Mais derrière cette légitime fierté se cache une réalité moins flatteuse pour le pays : si tant de compétences brillent sous d'autres cieux, c'est aussi parce qu'elles y trouvent les conditions nécessaires pour transformer leurs idées en projets, leur savoir en innovation et leur ambition en réussite.

Avouons-le : il y a quelque chose de paradoxal à célébrer régulièrement le génie marocain qui s'illustre sous d'autres latitudes sans s'interroger suffisamment sur les conditions qui lui permettent de s'épanouir ailleurs. On aime brandir les réussites de la diaspora comme autant de trophées nationaux, comme si le simple fait d'avoir des compatriotes brillants dans les grandes entreprises, les laboratoires de renom, les universités prestigieuses ou les industries de pointe témoignait de la performance du système marocain. Or le succès d'un Marocain à Paris, à Londres, à Genève, à Montréal ou dans la Silicon Valley n'est pas automatiquement celui de l'écosystème qui l'a vu naître. Il témoigne d'abord de son talent, de son travail acharné et de sa capacité à saisir les opportunités que son environnement lui offre. D'où la nécessité de ne plus confondre la fierté d'avoir des talents originaires du Maroc avec la responsabilité de leur préparer les moyens de réussir chez eux. L'amour du pays doit aller au-delà de la célébration de celles et ceux qui ont réussi ailleurs et de la mise en avant de leur origine chaque fois qu'une success story occupe le devant de l'actualité. Il consiste à bâtir, au Maroc, les conditions qui permettent aux talents du cru d'innover, d'entreprendre, d'investir, de prendre des risques et de transformer leurs idées en entreprises capables de rivaliser à l'échelle internationale. Il ne s'agit pas de retenir les jeunes à tout prix, encore moins de leur reprocher de partir. Le défi est de faire en sorte qu'ils n'aient plus à choisir entre leur pays et leurs ambitions. Cela passe par un écosystème qui récompense la compétence, encourage la prise de risque, facilite l'accès au financement, valorise la recherche, rapproche l'université de l'entreprise et libère l'initiative des lourdeurs administratives et des logiques de réseau.

Autrement dit, il faut substituer aux discours sur la fuite des cerveaux une véritable politique de rétention des talents, fondée sur des opportunités concrètes, des perspectives de carrière et la possibilité de mener des projets à la hauteur de leur potentiel. Un pays qui forme des compétences sans parvenir à leur offrir des débouchés suffisamment attractifs finit par financer, indirectement, le développement des économies concurrentes.

Le cas de Mouad M'Ghari est, à cet égard, particulièrement révélateur. Si le partenariat annoncé avec les Forces armées royales se concrétise comme prévu, le Maroc pourrait bénéficier directement d'une expertise développée par une entreprise dirigée par un jeune entrepreneur franco-marocain. La perspective est intéressante : elle peut favoriser le transfert de compétences, l'émergence d'un savoir-faire industriel local et le développement d'une filière technologique stratégique. Mais l'enjeu ne se limite pas à accueillir des technologies conçues ailleurs. L'objectif sur lequel il faudra travailler est de faire émerger au Maroc des entreprises capables de les concevoir, de les perfectionner et, demain, de les exporter.

Pourquoi les jeunes Marocains brillants devraient-ils nécessairement s'expatrier pour accéder aux laboratoires les mieux équipés, aux financements les plus audacieux, aux réseaux industriels les plus puissants ou aux marchés les plus prometteurs ? Pourquoi ne pas faire du Royaume, qui a par ailleurs tous les atouts en main, un terrain où l'intelligence, la créativité et l'ambition trouvent des débouchés à la hauteur de leur potentiel ? La question vaut pour l'intelligence artificielle et les technologies de défense, mais aussi pour la santé, la biotechnologie, l'agriculture, l'industrie, les énergies renouvelables et tant d'autres domaines où le pays a besoin de compétences pour accélérer sa transformation.

Le Maroc regorge de jeunes capables de repousser les frontières du possible. Ce qui reste à consolider, c'est un environnement qui leur permette de passer de l'idée au prototype, du prototype à l'entreprise, puis de l'entreprise au champion industriel. L'ambition ne peut pas reposer uniquement sur quelques success stories individuelles ou sur la capacité à attirer ponctuellement des investisseurs et des experts. Elle exige une politique cohérente, des moyens, de la continuité et une volonté ferme de faire de la compétence un véritable moteur de développement.

La diaspora, dans cette perspective, représente un atout inestimable. Elle peut apporter des capitaux, des savoir-faire, des réseaux internationaux et une connaissance précieuse des marchés mondiaux. Mais cette richesse ne donnera ses fruits que si les décideurs marocains construisent avec elle des partenariats

durables et lui offrent des raisons concrètes d'investir, de transmettre, de collaborer et, pour ceux qui le souhaitent, de revenir. Il ne s'agit pas d'opposer les Marocains d'ici à ceux d'ailleurs, mais de créer entre eux des passerelles solides au service d'un même projet national.

Au fond, la véritable réussite serait que de jeunes entrepreneurs comme Mouad M'Ghari puissent développer leurs ambitions au Maroc, y créer des entreprises de dimension internationale et y faire éclore leurs idées sans devoir franchir les frontières pour trouver leur chance. Et si certains choisissent de partir, que ce soit par goût de l'aventure ou pour conquérir de nouveaux marchés, et non parce que leur pays ne leur offre pas les moyens d'aller au bout de leur potentiel.

Le génie marocain ne demande pas des hommages. Il demande des conditions pour s'exprimer. La vraie fierté nationale ne consiste pas à l'applaudir lorsqu'il s'épanouit sous d'autres cieux, mais à œuvrer pour créer chez soi les conditions qui lui permettront de ne pas avoir à partir pour donner la pleine mesure de son talent. Le jour où l'expatriation sera un choix et non une nécessité professionnelle, le Maroc aura véritablement commencé à transformer son capital humain en moteur de puissance et de développement. ▀

Le jour où l'expatriation sera un choix et non une nécessité professionnelle, le Maroc aura véritablement commencé à transformer son capital humain en moteur de puissance et de développement.



Côté BASSE-COUR



Le Prince Héritier Moulay El Hassan inaugure le du Salon du Cheval

Le cheval en majesté

Le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, lundi 12 octobre au Parc d'expositions Mohammed VI d'El Jadida, la cérémonie d'ouverture de la 17e édition du Salon du Cheval, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, autour du thème « Le cheval au service de l'humain ». Cette édition se poursuit jusqu'au 18 octobre.

La présence du Prince Héritier à cet événement témoigne de l'intérêt particulier accordé par le Souverain au secteur équestre et de Sa volonté de consolider durablement cette filière, depuis l'élevage jusqu'aux compétitions internationales, tout en renforçant son rayonnement à l'échelle mondiale.

À son arrivée au Parc d'expositions, le Prince Héritier a été accueilli par Moulay Abdellah Alaoui, président de l'Association du Salon du Cheval, avant de passer en revue un détachement de la Garde Royale qui lui rendait les honneurs.

Le Prince Héritier a par la suite effectué une visite des différents espaces du Salon, notamment ceux consacrés aux institutions, aux éleveurs, à l'artisanat, aux exposants internationaux, à l'art et à la culture, aux régions du Royaume et aux sponsors. Il s'est également rendu au village des enfants, baptisé « Paris en voyage à travers le Maroc », un espace immersif conçu pour faire découvrir aux plus jeunes la richesse du patrimoine équestre national.

À la carrière principale, Son Altesse Royale a assisté à des spectacles artistiques, des démonstrations équestres et des numéros de voltige présentés par des troupes et des cavaliers marocains et étrangers.

Le Prince Héritier s'est ensuite dirigé vers l'espace dédié à la Tbourida, où il a suivi des prestations de fantasia animées par 18 sorbas

représentant les différentes régions du Royaume.

Temps fort de cette 17e édition, le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de Tbourida met à l'honneur l'une des traditions équestres les plus emblématiques du Maroc. Cette discipline exige une parfaite maîtrise des chevaux, une coordination rigoureuse entre les cavaliers et une fidélité aux rites et aux codes transmis de génération en génération.

Inscrite en 2021 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, la Tbourida constitue une expression vivante de l'identité culturelle marocaine et un héritage dont la transmission contribue à préserver la mémoire et les traditions du Royaume.

Une vitrine du patrimoine équestre marocain

Organisé à l'initiative de l'Association du Salon du Cheval, le rendez-vous d'El Jadida s'est progressivement imposé comme un événement de référence, tant au niveau national qu'international. Il propose une programmation diversifiée, mêlant compétitions de haut niveau, démonstrations, rencontres scientifiques, activités culturelles et animations destinées au grand public.

L'édition 2026 marque une nouvelle étape dans le développement international du Salon. Le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de saut d'obstacles franchit ainsi un cap avec son passage au niveau CSI 5*-W, renforçant le positionnement de cette manifestation sur la scène équestre internationale.



SAR le Prince Moulay El Hassan assistant à des démonstrations équestres d'une grande valeur artistique.

Les dimensions culturelle et scientifique occupent également une place importante dans le programme. Conférences, ateliers et tables rondes permettent d'aborder les multiples facettes du monde équestre, tandis que des activités ludiques et pédagogiques sont proposées au jeune public.

À travers cette nouvelle édition, le Salon du Cheval d'El Jadida entend ainsi conjuguer valorisation du patrimoine, promotion de la filière équestre et ouverture sur les pratiques et les compétitions internationales, tout en rappelant la place du cheval dans l'histoire, la culture et la société marocaines. ▶





TROUVEZ ET ACHETEZ VOTRE BIEN VIA L'APPLI

CRÉDIT 100% EN LIGNE

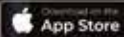
SANS APPORT



DEMANDEZ VOTRE FINANCEMENT DES MAINTENANT



CIH MOBILE





Côté BASSE-COUR



Beurgeois
GENTLEMAN

1936, les premiers congés payés des ouvriers français (6/10)

En quelques jours, la vie des ouvriers vient de changer dans les usines du pays grâce à leur mobilisation. Toute la société française va être progressivement transformée par le Front Populaire. En 1936, les femmes françaises n'avaient pas le droit de vote aux élections à cause de l'opposition des mâles. Léon Blum frappe les esprits en nommant pour la première fois 3 femmes au gouvernement : Cécile Brunswick à l'Éducation, Suzanne Lacore à la protection de l'enfance et la célèbre prix Nobel de Chimie, Irène Joliot-Curie à la recherche scientifique. En moins de 100 jours, tout le programme du Front Populaire est mis en œuvre, et notamment une de ses principales promesses, la dissolution de toutes les ligues nationalistes (extrême droite) à laquelle n'échapperont pas les croix de feu, la nationalisation de la Banque de France et des industries d'armement, et la création d'un office national du blé pour venir en aide aux agriculteurs. Cet office national interprofessionnel du blé garantit un revenu aux paysans. Désormais, ce ne sont plus les transformateurs du blé qui fixent le prix d'achat. De nombreux paysans qui n'étaient pas de gauche et votaient pour l'extrême droite, disent « le Front populaire nous a sauvés ». La nouvelle majorité à l'Assemblée adopte en urgence un grand nombre de lois. Les parlementaires soutiennent avec enthousiasme les réformes portées par Léon Blum. Notamment tous ces anciens ouvriers que les partis de Front Populaire ont fait élire, comme le nouveau député communiste du 15ème arrondissement de Paris, Charles Michel. Les gars des usines étaient assez fiers d'avoir un député qui parle comme eux ! Un ouvrier à



La presse fait la une avec les portraits dutrio des premières femmes nomméesdans un gouvernement français par Léon Blum en 1936.

l'Assemblée Nationale, c'était révolutionnaire en 1936... Et puis ça dit aussi que le peuple de France se redresse, et c'est parce qu'il s'est redressé qu'il est encore aujourd'hui debout. Cet été 1936 est comme l'apothéose d'une folle espérance populaire, et lorsque les premiers bénéficiaires des congés payés envahissent les gares, c'est une véritable révolution des mentalités qui vient d'être enclenchée, et que plus rien ne pourra désormais l'arrêter. En 1936, c'était quelque chose d'inénarrable, les gens montaient dans les trains et partaient. C'est la première fois qu'ils partaient quelque part. Il a fallu 1936 pour qu'ils aillent tous en vacances avec les enfants. Beaucoup n'avaient jamais vu la mer avant 1936... Dans certains musées, on retrouve de façon assez émouvante des cartes postales que les ouvriers envoyaient pendant leur premier congé payé à Léon Blum. Voici quelques exemples de respectueux souvenirs de ces premiers congés payés envoyés par les ouvriers des usines Renault

et Galerie Lafayette à Léon Blum : « nous sommes enchantés de nos vacances et nous ne pouvons que vous remercier. ». « Vive les congés payés. Merci pour les congés payés. Un groupe de travailleurs en congés payés grâce à vous. ». Malheureusement, plusieurs dossiers de Léon Blum seront volés par les Nazis, 4 ans plus tard, à Paris en 1940. ▀

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Formation du gouvernement Mohammed VI reçoit Fatima Ezzahra El Mansouri et appelle à une mobilisation générale

Le roi Mohammed VI a reçu, mercredi 14 octobre, Fatima Ezzahra El Mansouri au Palais Royal de Rabat. Chargée de former le prochain gouvernement, la cheffe du gouvernement désignée, qui a dévoilé deux jours plus tôt les composantes de la nouvelle majorité, a présenté au Souverain l'état d'avancement des différentes étapes engagées en vue de la constitution du nouvel exécutif, indique un communiqué du Cabinet Royal. Cette audience a été l'occasion de faire le point sur les démarches entreprises pour mettre en place la prochaine équipe gouvernementale. Le Souverain a, à cette occasion, adressé ses vœux de réussite à Fatima Ezzahra El Mansouri dans l'accomplissement de cette mission. Au-delà des consultations politiques en cours, le roi Mohammed VI a insisté sur l'importance



Fatima Ezzahra El Mansouri reçue en audience par le souverain.

tance de la prochaine étape, qui appelle une mobilisation de l'ensemble

des acteurs concernés. Le Souverain a souligné la nécessité d'une action

gouvernementale placée sous le signe du sérieux et de la responsabilité. Cette exigence prend tout son sens au regard de l'ampleur des défis auxquels le pays est confronté et des attentes exprimées sur les plans économique, social et territorial. La formation du nouvel exécutif constitue ainsi un moment décisif pour donner corps aux priorités nationales et engager l'action gouvernementale dans une dynamique à la hauteur des enjeux. Le Cabinet Royal précise enfin que cette audience s'inscrit dans le cadre des prérogatives constitutionnelles du Souverain. Elle témoigne également de sa volonté de veiller au bon fonctionnement des institutions constitutionnelles et à la continuité de l'action publique. ▀



Le Maigret du CANARD



***Nouvelle majorité* Le PAM choisit l'Istiqlal, l'USFP et le PPS...**

Écarté de la nouvelle majorité conduite par la coordonatrice du PAM Fatima Ezzahra El Mansouri, le RNI découvre les charmes de la politique : hier dans le jeu, aujourd'hui sur la touche!

JAMIL MANAR

Après avoir dirigé le gouvernement, le RNI, formation habituée aux ors du pouvoir et façonnée pour gouverner, va devoir apprendre l'opposition. Pour un parti dont la culture politique s'est longtemps confondue avec l'exercice du pouvoir, ce n'est pas une transition : c'est une reconversion forcée.

La politique a ses retournements de situation et ses lendemains qui déchantent.

Au terme de deux tours de consultations conduites par Fatima Ezzahra El Mansouri, cheffe du gouvernement désignée, le Parti authenticité et modernité (PAM) a choisi comme attendu de s'allier au Parti de l'Istiqlal (PI), à l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et au Parti du progrès et du socialisme (PPS). L'accord, annoncé dans un communiqué conjoint publié en début de soirée du lundi 12 octobre, dessine les contours de la nouvelle majorité et renvoie le parti d'Aziz Akhannouch dans l'opposition aux côtés des islamistes avec lesquels il faut désormais cohabiter... Le communiqué des quatre formations présente leur attelage comme un bloc « cohérent et fort », appelé à répondre aux attentes des citoyens en matière de conditions de vie dignes, de libertés, de droits, de justice sociale, d'équité territoriale et de prospérité économique. De belles ambitions sur le papier, qui devront maintenant résister à l'épreuve des réalités. Car entre les professions de foi consensuelles et la conduite effective des affaires publiques, il existe souvent un fossé que les meilleures déclarations d'intention ne suffisent pas à combler.



La nouvelle cheffe du gouvernement, nommée par le roi Mohammed VI conformément à l'article 47 de la Constitution après la victoire du PAM aux élections, a donc tranché. Plutôt que de reconduire l'attelage sortant dans sa totalité, elle a privilégié une coalition à quatre, réunissant des formations aux trajectoires et aux sensibilités différentes. Au passage, cette recombinaison donne une seconde vie à la Koutla, cette alliance historique du mouvement national et de la gauche, dont les composantes se retrouvent aujourd'hui autour d'un objectif commun : participer au pouvoir sous la conduite du PAM. La résurrection est moins idéologique que pragmatique. Les vieilles familles politiques se découvrent de nouvelles affinités lorsque les circonstances l'exigent. L'essentiel est de réunir les voix nécessaires, de garantir une assise parlementaire et de donner à la nouvelle équipe les moyens de gouverner. Dans ce jeu d'alliances, le RNI n'a manifestement pas trouvé sa place.

Au sein du RNI, la pilule est d'autant plus amère que le PAM était jusqu'ici un partenaire de la majorité sortante. Beaucoup y voient un lâchage, sinon une trahison politique. Mais les alliances ne sont pas des contrats d'assurance contre les vents qui tournent. Dans les coulisses du pouvoir, les fidélités affichées s'effacent parfois devant les calculs du moment et les perspec-

tives de recombinaison. Il faut d'ailleurs préciser que, dans les états-majors du PAM, Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice sortant, fut l'un des rares à défendre une reconduction de l'alliance avec le RNI. Une plaidoirie courageuse, sans doute, mais aussi utile qu'un parapluie dans un incendie : face au rejet du RNI par de nombreux membres du parti, son avis n'a pas pesé lourd. Sa voix a été noyée dans le brouhaha du ressentiment et des ambitions recalculées. Le RNI, parti-locomotive du précédent gouvernement, se retrouve ainsi victime d'un cruel retournement de situation : après avoir été le chef de la majorité sortante, il doit désormais apprendre à vivre sans les leviers du pouvoir. Une perspective qui n'a rien de facile pour une formation dont l'identité politique s'est construite autour de la participation gouvernementale et de la gestion des affaires publiques. Il faut dire que le bilan de la précédente équipe a laissé des traces dans l'opinion. La cherté de la vie, l'érosion du pouvoir d'achat et les difficultés quotidiennes de nombreuses familles ont nourri un mécontentement dont le RNI a payé une bonne partie du prix politique. Difficile, dès lors, de dissocier son éviction de cette usure, même si les choix de la nouvelle majorité répondent également à des considérations politiques.

Le RNI de Chouki devra pouvoir défendre son bilan, expliquer ses choix

et contester, le cas échéant, les orientations de ses successeurs. Mais il lui faudra aussi reconnaître les limites de son action et comprendre que les préoccupations exprimées par les citoyens ne disparaissent pas avec un changement de majorité. C'est là que commence le véritable défi. Le RNI, parti de gouvernement né pour gouverner, va devoir apprendre à faire de l'opposition. Et l'exercice s'annonce délicat. Pour une formation habituée à fréquenter les couloirs ministériels, à négocier les équilibres de la majorité et à participer à la conduite de l'action publique, passer de l'autre côté de l'hémicycle exige un changement de culture. Il ne suffit pas de perdre les postes pour devenir une opposition crédible. Encore faut-il savoir élaborer des contre-propositions, contrôler l'action gouvernementale, défendre les intérêts des citoyens et porter une critique argumentée sans verser dans l'obstruction systématique. C'est toute la différence entre une opposition de circonstance, née de la frustration de ne plus être aux commandes, et une opposition de conviction, capable de transformer la perte du pouvoir en occasion de renouvellement politique. Pour le RNI, la difficulté est d'autant plus grande que sa mise à l'écart peut être vécue comme une injustice par ses militants et ses responsables. Mais les états d'âme ne constituent pas un programme politique. Si le parti en-



Le Maigret du CANARD



tend continuer à peser dans le débat national, il devra démontrer qu'il peut exister autrement que par sa présence au gouvernement. Une gageure pour une formation dont le réflexe naturel a longtemps été de chercher sa place dans les majorités plutôt que de s'installer durablement dans les rangs de l'opposition. Le Rassemblement a donc une double tâche : tirer les leçons d'une expérience gouvernementale marquée par le mécontentement social et inventer une nouvelle manière de faire de la politique. Il lui faudra notamment se démarquer de ses anciens réflexes, clarifier son discours et renouer avec les préoccupations populaires qui ont pesé sur le bilan de la majorité sortante.

Une majorité face à ses promesses

Pour Fatima Ezzahra El Mansouri et ses trois partenaires, le plus difficile commence également. La coalition présentée comme « cohérente et forte » devra faire la preuve de sa solidité au-delà de l'accord de principe. Entre le PAM, l'Istiqlal, l'USFP et le PPS, les convergences affichées devront

se traduire en arbitrages concrets, en priorités communes et en résultats tangibles. La nouvelle majorité sera attendue sur les mêmes sujets qui ont fragilisé la précédente : pouvoir d'achat, emploi, qualité des services publics, justice sociale et réduction des disparités territoriales. Elle ne pourra pas éternellement invoquer l'héritage de ses prédécesseurs pour justifier ses propres difficultés. La Koutla ressuscitée, le PAM aux commandes et le RNI relégué dans l'opposition : le paysage politique national entre dans une nouvelle séquence. Reste à savoir si cette recomposition débouchera sur une nouvelle dynamique gouvernementale ou si elle se limitera à un changement de partenaires autour des mêmes contraintes. Quant au RNI, il lui appartient désormais de relever un défi peu familier : prouver qu'un parti habitué aux allées du pouvoir peut aussi être utile au pays depuis l'opposition. Car gouverner est un métier, mais s'opposer intelligemment en est un autre. Et pour une formation née et façonnée pour exercer le pouvoir, apprendre à ne plus gouverner pourrait bien être la plus difficile de toutes les transitions. ▶

La Koutla ressuscitée pour gouverner

Retour d'outre-tombe

En politique, les morts ne meurent jamais tout à fait. Il suffit d'un fauteuil à pourvoir, d'un calcul bien senti et d'un peu de lumière médiatique pour que les revenants retrouvent une couleur, une voix et, surtout, des portefeuilles. Nécromancie politique ou recyclage de circonstance ? Les deux, sans doute : le miracle est à la fois grotesque et diablement pratique. La Koutla est de retour ! Non pour renouer avec les grandes heures du combat démocratique, ni pour réveiller les idéaux qui avaient jadis soudé ses composantes, mais pour une besogne strictement commandée par l'urgence : permettre au PAM de bâtir une majorité parlementaire en contournant le RNI et ses 66 sièges. Le PAM, l'Istiqlal, l'USFP et le PPS, soit deux composantes de la majorité sortante qui s'allient à deux partis de l'opposition, alignent ainsi 207 députés. L'arithmétique fait office de programme, et le passé de faire-valoir. On la ressort donc du grenier, dépoussiérée comme une relique dont on avait fini par avoir honte, à l'approche d'une visite importante. On exhume le label, on astique les souvenirs, on convoque les mânes de l'ancienne gauche, et l'on espère que la nostalgie tiendra lieu de projet gouvernemental. Le tout, cela va sans dire, au nom de l'intérêt général — ce commode alibi que l'on invoque quand les intérêts particuliers ont déjà fait leurs comptes. Reste une question : que reste-t-il de la Koutla, sinon un nom chargé d'histoire et une arithmétique de circonstance ? Un sigle, quelques vieilles photos, des discours en trompe-l'œil et une remarquable capacité à changer de rôle sans changer de peau. La nouvelle majorité devra surtout prouver qu'elle n'est pas qu'un montage de circonstance destiné à contourner un partenaire devenu encombrant. Les Marocains, eux, attendent des réponses concrètes sur le pouvoir d'achat, l'emploi, l'école, la santé et les inégalités territoriales. La Koutla revient donc d'outre-tombe. Reste à savoir si elle ressuscitera ses idéaux ou seulement les appétits de ses héritiers. En politique, les revenants retrouvent toujours le chemin du pouvoir. Celui des réformes de fond, en revanche, reste fermé. Sans doute parce qu'il ne mène à aucune place. ▶

Marché des capitaux L'AMMC mise sur l'éducation financière pour mieux protéger les épargnants

À l'occasion de la 10e édition de la Semaine mondiale de l'investisseur, l'Autorité marocaine du marché des capitaux déploie un programme de sensibilisation qui s'étendra jusqu'à fin novembre 2026. Au menu : formation à l'investissement en Bourse, pédagogie autour du Plan d'épargne en actions et prévention des fraudes financières.

L'éducation financière s'impose comme un levier essentiel de protection de l'épargne et de développement du marché des capitaux. C'est dans cette perspective que l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) participe, pour la dixième année consécutive, à la Semaine mondiale de l'investisseur, une campagne internationale initiée par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), qui mobilise aujourd'hui plus de 100 juridictions à travers le monde. Placée cette année sous le slogan « Investissez dans votre avenir. Protégez-le dès aujourd'hui », cette édition met l'accent sur trois enjeux majeurs : la résilience des investisseurs face aux aléas des marchés, les risques liés à l'hypertrucage numérique (deepfake) et la multiplication des fraudes financières. Pour le régulateur national, l'objectif est de renforcer les connaissances du grand public afin de favoriser des décisions d'investissement mieux éclairées, tout en alertant les épargnants sur les risques auxquels ils peuvent être exposés dans un environnement financier de plus en plus numérisé. Lancée le 5 octobre, la campagne de l'AMMC se poursuivra jusqu'à la fin novembre 2026. Elle s'articule autour de plusieurs initiatives pédagogiques destinées à rendre les mécanismes du marché des capitaux plus accessibles aux particuliers. Parmi les actions annoncées figure la production de nouveaux contenus éducatifs, notamment un nouveau numéro de la série des Guides de l'investisseur. L'Autorité prévoit également le lancement du premier parcours d'apprentissage consacré à l'investisse-



Parmi les actions annoncées figure la production de nouveaux contenus éducatifs.

ment en Bourse, qui sera prochainement disponible sur la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous ». Un quiz thématique dédié au Plan d'épargne en actions (PEA) viendra compléter ce dispositif. Accessible depuis l'application « Quiz Finance », il doit permettre aux participants de mieux appréhender ce produit d'épargne et ses caractéristiques. À travers ces outils, l'AMMC entend faciliter l'accès à l'information financière et contribuer à une meilleure compréhension des instruments d'investissement. L'enjeu est également de donner aux épargnants les moyens d'évaluer les risques, de reconnaître les pratiques frauduleuses et d'éviter les décisions prises sur la base d'informations trompeuses.

La protection de l'épargne, un enjeu de confiance

Dans un contexte marqué par la transformation numérique des services financiers et la circulation rapide de contenus parfois trompeurs, la sensibilisation aux risques de fraude occupe une place centrale dans cette édition. L'hypertrucage numérique, qui permet notamment de fabriquer de fausses vidéos ou de reproduire artificiellement la voix d'une personne, illustre les nouvelles menaces auxquelles les investisseurs peuvent être confrontés. Au-delà de la seule transmission de connaissances, l'éducation financière constitue ainsi un outil de prévention et un facteur de confiance dans les marchés. Un épargnant mieux informé est davantage en mesure de comprendre les produits proposés, d'apprécier leur niveau de risque et de distinguer les opportunités d'investissement crédibles des promesses financières douteuses. Régulateur du marché marocain des capitaux, l'AMMC a notamment pour missions de protéger l'épargne investie en instruments financiers et de veiller au bon fonctionnement ainsi qu'à la transparence du marché. Sa participation à la Semaine mondiale de l'investisseur s'inscrit dans cette démarche, avec la volonté de pérenniser les actions de sensibilisation au-delà de cette campagne internationale. Les contenus pédagogiques de l'Autorité sont accessibles sur son site internet et sur la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous ». Reste l'enjeu de fond : faire de l'éducation financière un réflexe durable pour les épargnants et contribuer, par une meilleure maîtrise des risques, à élargir la participation du public au marché des capitaux marocain. ▶



Le Maigret du CANARD



Le PAM décroche un poste stratégique

Ahmed Touizi au perchoir

Enfin le perchoir n'intéresse pas le ministre sortant le PAM Abdellatif Ouahbi comme la rumeur l'a annoncé. C'est son collègue Ahmed Touizi, qui s'est porté au candidat qui a été élu sans surprise président de la Chambre des représentants, mardi 13 octobre, à Rabat. Il l'a emporté face à Driss El Azami El Idrissi, candidat du Parti de la justice et du développement (PJD), avec 220 voix contre 59, selon les résultats annoncés à l'issue du scrutin. Sur les 369 suffrages exprimés, 279 ont été déclarés valables et 90 bulletins annulés. Cette élection marque une nouvelle étape dans la mise en place des instances de la première Chambre, après les législatives du 23 septembre et l'ouverture de la première session de la 12e Législature. Le vote s'est déroulé à bulletin secret, conformément aux dispositions de l'article 52 du règlement intérieur de la Chambre des représentants, qui encadre l'élection de son président. Le dispositif prévoit une majorité absolue des suffrages au premier tour et, si nécessaire, un second tour permettant de départager les candidats à la majorité relative. En cas d'égalité, le règlement privilégie le candidat le plus âgé, puis prévoit un tirage au sort si les deux prétendants ont le même âge. Au-delà du résultat arithmétique, l'enjeu est désor-



Ahmed Touizi.

mais celui de la conduite des travaux parlementaires. Le président de la Chambre est appelé à garantir le bon déroulement des débats, le respect du règlement intérieur et l'équilibre entre majorité et opposition. Ahmed Touizi hérite ainsi d'une responsabilité institutionnelle qui dépasse son appartenance partisane. Dans un Parlement appelé à accompagner une nouvelle séquence politique, sa présidence sera jugée autant sur sa capacité à organiser les travaux que sur son aptitude à préserver la crédibilité de l'institution et à faire vivre le pluralisme parlementaire. Proche de la cheffe de gouvernement désignée, le nouveau patron de la Chambre des représentants, également président du conseil communal d'Aït Ourir, dans la province de Al Haouz, n'est pas un inconnu dans le paysage politique marocain. Ancien de l'Union constitutionnelle (UC), à l'époque où Omar Jazouli dirigeait la mairie de Marrakech, Ahmed Touizi a depuis rejoint le Parti authenticité et modernité (PAM). Sa sortie tonitruante en octobre 2025 a défrayé la chronique en le propulsant au-devant de l'actualité : en pleine séance parlementaire il lance une grave accusation en affirmant que la farine subventionnée était mélangée à du papier-carton. ■



DANS LE SPORT, LE CORPS ET L'ESPRIT FONT ÉQUIPE POUR NOTRE BIEN-ÊTRE



LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

FAIRE GAGNER LE SPORT



Le Maigret du CANARD



Sahara marocain L'AUTONOMIE, RIEN QUE L'AUTONOMIE !

Un an après l'adoption de la résolution 2797, qui a consacré l'option d'autonomie au Sahara marocain comme la seule base sérieuse et crédible, l'Algérie s'obstine à ressortir du placard le référendum d'autodétermination. Une vieille manœuvre que le temps et les évolutions onusiennes sur le dossier ont reléguée aux oubliettes, mais dont la diplomatie algérienne toujours aussi anachronique refuse manifestement de faire le deuil.



L'envoyé spécial du SG de l'ONU Staffan De Mistura et le conseiller spécial de Trump Massad Boulos.

SALIHA TOUMI

La dernière intervention de Staffan de Mistura devant le Conseil de sécurité et le rapport d'António Guterres confirment une évolution notable du processus onusien : le plan d'autonomie proposé par le Maroc constitue désormais la base des négociations. Mais entre cette avancée diplomatique, les exigences d'une autonomie effective et les divergences persistantes entre les parties au conflit, le chemin vers un règlement définitif reste semé d'obstacles. Le dossier du Sahara marocain entre dans une phase diplomatique déterminante. À New York, les Nations unies cherchent à transformer une nouvelle dynamique de négociation en avancées politiques concrètes. Au centre de cette séquence figure le plan d'autonomie proposé par Rabat en 2007, désormais consacré comme base des discussions par la résolution 2797 du Conseil de sécurité, adoptée le 31 octobre 2025. Le rapport du secrétaire général de l'ONU, António Gu-

terres, daté du 1er octobre 2026, ainsi que l'intervention de son envoyé personnel, Staffan de Mistura, devant les membres du Conseil de sécurité le 8 octobre, éclairent les contours de cette nouvelle étape. Une évolution importante se dessine : la discussion porte désormais plus directement sur les conditions d'une autonomie susceptible de faire l'objet d'un accord politique, sans que les questions de souveraineté, d'autodétermination et de garanties internationales aient pour autant disparu.

De Mistura hausse le ton

Devant le Conseil de sécurité, Staffan de Mistura a appelé les parties à reprendre des négociations concertées et de bonne foi autour de la possibilité d'une « autonomie véritable ». L'émissaire onusien a également indiqué que la neutralité ne devait pas être confondue avec la passivité, dans un contexte qu'il considère comme particulièrement important pour l'avenir du processus politique.

Son intervention traduit une préoccupation majeure : éviter que la dynamique ouverte par les dernières négociations ne se dissolve dans les blocages habituels provoqués en sous-main par l'Algérie et sa créature polissarienne. Selon les informations rapportées après son briefing, l'émissaire attend notamment du Front Polisario qu'il formule ses remarques au projet marocain plutôt que de s'enfermer dans une logique de rejet. Le message est clair : Si le plan marocain constitue la base de discussion retenue par le Conseil de sécurité, l'enjeu est désormais de déterminer si les parties peuvent négocier à partir de ce document, en discuter les modalités et rechercher des garanties susceptibles de rendre un compromis acceptable. Le rapport du secrétaire général retrace d'ailleurs les efforts engagés depuis l'adoption de la résolution 2797. Au premier trimestre 2026, trois cycles de négociations directes ont réuni le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, avec la participation des États-Unis et de Staffan de Mistura. Ces rencontres, organisées à Washington et à Madrid, ont marqué la reprise d'un dialogue direct entre les quatre protagonistes. Le document onusien fait également état d'un travail sur les propositions présentées par les parties. Le Maroc a élaboré un projet de statut d'autonomie approfondissant son initiative de 2007. Transmis en janvier 2026 aux facilitateurs et aux participants, ce document est présenté comme une base de négociation, et non comme un accord définitif. Pour Rabat, l'enjeu est de faire aboutir une démarche engagée depuis près de deux décennies : transformer l'autonomie, présentée comme une proposition sérieuse et crédible, en solution politique négociée. Le fait qu'elle constitue désormais la base des pourparlers représente un changement important dans la conduite du dossier. Mais le rapport de Guterres reste prudent. Il relève la persistance d'hostilités de faible intensité, le manque de confiance entre les parties et les difficultés qui entravent les efforts de médiation. Il souligne néanmoins que des perspectives de progrès demeurent.

Cadre de souveraineté

Le débat ne porte plus seulement sur le principe d'une autonomie. Il concerne aussi son contenu, ses institutions, ses garanties et les modalités de sa mise en œuvre. Dans son intervention, De Mistura a insisté sur la nécessité d'une autonomie répondant à des standards internationaux élevés. La question des garanties internationales et celle d'une consultation significative de la population concernée figurent également parmi les sujets sensibles qui émergent de cette séquence diplomatique. Ces exigences ouvrent un chantier complexe. Quelle serait

l'étendue des compétences des institutions autonomes ? Comment répartir les responsabilités entre les pouvoirs locaux et l'État central ? Quelles garanties permettraient d'assurer la pérennité du statut négocié ? Et comment organiser la consultation de la population dans des conditions susceptibles d'être reconnues par les parties ? Autant de questions qui dépassent la simple rédaction d'un document politique. Elles supposent de concilier les principes défendus par Rabat, les préoccupations du Polisario et les exigences formulées dans le cadre des Nations unies. Pour le Maroc, la difficulté consiste à approfondir son projet sans remettre en cause le cadre de souveraineté qu'il défend. Pour les autres parties, l'enjeu est de déterminer si les dispositions envisagées répondent à leurs revendications et aux exigences liées à l'autodétermination. C'est dans cet espace de négociation que se jouera une part essentielle de la prochaine étape. La présence de l'Algérie aux côtés du Maroc, du Front Polisario et de la Mauritanie lors des négociations de 2026 confirme qu'elle demeure un acteur central de la recherche d'un règlement. Son rôle et la nature de son engagement restent toutefois des sujets de divergence diplomatique. La reprise du dialogue à quatre constitue un élément notable, mais elle ne suffit pas à effacer les désaccords sur les responsabilités respectives des parties, la souveraineté ou la portée du principe d'autodétermination. La Mauritanie participe également à ce dispositif, dans un environnement régional où la stabilité et les relations entre les pays concernés pèsent sur les perspectives de règlement. L'implication des États-Unis, qui ont contribué à faciliter les discussions, souligne par ailleurs l'importance accordée à cette séquence diplomatique. Le défi sera de maintenir la pression en faveur du dialogue sans donner aux parties le sentiment que les conditions d'un accord leur sont imposées. Le renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui arrive à échéance le 31 octobre 2026, constitue une échéance majeure. Au-delà de la prorogation de la mission, les discussions du Conseil de sécurité doivent permettre de mesurer la portée réelle de la nouvelle dynamique. Les membres du Conseil devront notamment apprécier les suites à donner au processus politique et aux travaux relatifs à l'avenir de la MINURSO. Le rapport de Guterres recommande de poursuivre les efforts en faveur d'une solution politique mutuellement acceptable garantissant l'autodétermination de la population du Sahara occidental. Il appelle les parties à négocier de bonne foi afin d'explorer la possibilité d'une autonomie véritable, susceptible, selon les termes de la résolution 2797, de représenter l'issue la plus réali-

Le Maigret du CANARD



sable. Il convient toutefois de distinguer le rapport du secrétaire général d'une décision du Conseil de sécurité : le premier rend compte de la situation et formule des recommandations ; la seconde relève des membres du Conseil dans le cadre de leurs délibérations.

Compromis

Le dossier du Sahara se trouve ainsi à un moment charnière. Le plan d'autonomie marocain bénéficie d'une place centrale dans le processus onusien, les négociations directes ont repris et les facilitateurs cherchent à rapprocher les positions. Ces éléments constituent des changements tangibles dans la conduite du dossier. Mais la diplomatie ne se mesure pas uniquement à la formulation des résolutions ou à la multiplication des rencontres. Elle se juge aussi à la volonté des médiateurs d'imposer aux instructeurs de mauvaise foi l'option qui bénéficie d'un consensus international. Pour le Maroc, l'objectif est désormais de donner une traduction concrète à la place acquise par son initiative dans le cadre des Nations unies. Pour le Polisario et l'Algérie, ils n'ont pas visiblement désespéré de voir leur chimérique revendication, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination enterrée depuis longtemps par l'ONU en raison de son caractère impraticable, être de nouveau prise en compte. Pour l'ONU, l'enjeu consiste à faire émerger une solution durable, mutuellement acceptable et susceptible de mettre fin à un différend qui entre dans sa sixième décennie. Et c'est cette solution ne pourra jamais être chose que l'autonomie sous souveraineté marocaine. Le Maroc est dans son Sahara, Marocain il est, Marocain il restera. Le véritable test pour l'Algérie et sa créature polissarienne commence donc maintenant : faire passer l'autonomie du statut de base de négociation à celui d'un compromis poli-

tique négocié. Devant la 4e Commission de l'ONU à New York, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc, Omar Hilale, a présenté la résolution 2797 du Conseil de sécurité comme une inflexion majeure, faisant passer le dossier du Sahara marocain de la gestion du conflit à la recherche de son règlement définitif. Selon lui, le texte place l'Initiative marocaine d'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume au cœur du processus politique. Hilale a souligné que cette résolution a favorisé des discussions directes entre le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, notamment à Washington et à Madrid, où le Maroc a présenté un projet d'autonomie détaillé. Il a appelé les quatre parties à négocier de bonne foi, sans conditions préalables, et à respecter leurs engagements, notamment en matière de cessez-le-feu. L'ambassadeur a également insisté sur la dimension humaine du conflit, dénonçant la prolongation de la situation des populations des camps de Tindouf et appelant à leur permettre de bénéficier de solutions durables prévues par le droit international: rapatriement volontaire, réinstallation dans un pays tiers ou intégration dans le pays d'accueil. Répondant aux débats sur la décolonisation, l'autodétermination, le référendum et la représentativité du Polisario, Hilale a défendu la position marocaine en invoquant les résolutions de l'ONU, l'avis de la Cour internationale de Justice et la légitimité des élus des provinces du Sud. Il a soutenu que la dynamique diplomatique actuelle doit désormais ouvrir la voie à un règlement politique durable. Au-delà du dossier du Sahara, le diplomate a enfin mis en avant l'ambition d'une nouvelle dynamique régionale fondée sur la relance de l'Union du Maghreb, la coopération entre les pays du Sahel et le renforcement des partenariats atlantiques et africains. »

61 Marocains arrêtés

Alger ressort la théorie du complot!



Une grossière mise en scène qui ne trompe personne.

À trois semaines d'une résolution très attendue du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara, Alger tire une nouvelle fois de son chapeau une mystérieuse affaire de « sabotage ». Dans un communiqué publié le dimanche 11 octobre, la Direction générale de la sûreté nationale algérienne annonce l'arrestation de 61 ressortissants marocains à Oran, interpellés au début du mois. Selon la version officielle, ceux-ci s'apprêtaient à commettre des « actes de sabotage portant atteinte à la sécurité et à l'ordre public ». Rien de moins ! Pour donner corps à cette intrigue, les autorités évoquent un réseau « particulièrement dangereux » dont les membres se seraient envolés pour la Tunisie, auraient franchi la frontière par les sentiers montagneux et les forêts d'El Kala, avant de traverser l'ensemble du territoire algérien jusqu'à son extrémité occidentale. Un périple digne d'un film d'espionnage, sauf que le scénario passe sous silence l'essentiel : les

cibles visées, la nature des opérations projetées et les moyens supposément mobilisés. Sur ces points, silence radio. Les fameux indices ? Des passeports marocains et des sommes en dirhams et en euros. Autrement dit, des documents et de l'argent que peuvent parfaitement détenir des voyageurs ordinaires. L'Agence France-Presse a d'ailleurs relevé l'absence de détails sur les prétendus projets de sabotage. Le grand complot semble donc, pour l'instant, relever davantage de la fiction que d'un dossier solidement documenté. Mais pourquoi cette mise en scène, précisément maintenant, à quelques semaines d'une échéance diplomatique majeure sur le Sahara marocain ? Difficile de ne pas s'interroger sur le choix du moment et sur la tentation de transformer des ressortissants marocains en dangereux criminels à la solde des services marocains. Le grand délire. Pourtant, si l'on tient absolument à trouver des saboteurs, nul besoin d'organiser une expédition à travers les forêts d'El Kala. Les dirigeants algériens, à

commencer par le président Abdelmadjid Tebboune, et les turpitudes d'un pouvoir aux abois qui cultive la haine du Maroc semblent déjà accomplir un travail remarquable en la matière : celui du sabotage des intérêts de leur propre pays et de leur population. À force de sacrifier les urgences algériennes à l'obsession marocaine, ils n'ont guère besoin de faux suspects pour entretenir leur d'élucubrations de caniveau. Le régime algérien tend à voir des saboteurs marocains partout, tandis que les dégâts les plus visibles sont bien ceux que sa propre politique déphasée inflige aux Algériens, à l'économie du pays et à sa crédibilité régionale. Reste l'essentiel : les accusations doivent être étayées par des faits, et les personnes interpellées bénéficient de la présomption d'innocence. Dans une affaire aussi grave, les passeports ne font pas les preuves, les effets d'annonce ne remplacent pas les éléments matériels et le bidonnage ne saurait tenir lieu de vérité judiciaire. »





Le Maigret du CANARD



Diphtérie au Maroc

Les experts montent au créneau

Face à la réapparition de cas de diphtérie au Maroc, un groupe d'experts et de professionnels de la santé appellent à une mobilisation collective pour renforcer la couverture vaccinale, améliorer la surveillance épidémiologique et lutter contre la désinformation.

JAMIL MANAR

Lors d'un séminaire scientifique organisé à distance le 7 octobre, en partenariat avec les ministères de la Santé et de la Protection sociale, et de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, les intervenants ont rappelé que la vaccination demeure le principal moyen de prévenir la maladie et d'éviter sa récurrence.

La rencontre, organisée à l'initiative de la Société marocaine des sciences médicales, d'Infovac Afrique, de la Société marocaine de pédiatrie et de la Société marocaine des maladies infectieuses pédiatriques et de la vaccinologie, avec la participation d'autres associations scientifiques, a réuni médecins, spécialistes, journalistes et acteurs intéressés par les questions de santé publique. Le séminaire a notamment été suivi par près d'un millier de participants sur Zoom, auxquels se sont ajoutés des internautes orientés vers YouTube.

Animée par le Dr Moulay Saïd Afif, président de la Société marocaine des sciences médicales et d'Infovac Afrique, avec la participation du Dr Hassan Afifal, président de la Société marocaine de pédiatrie, et du Pr Mohammed Bouskraoui, président



Moulay Said Afif, un militant de la santé publique.

de la Société marocaine des maladies infectieuses pédiatriques et de la vaccinologie, cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur la maladie, ses manifestations cliniques, les méthodes de confirmation du diagnostic, la prise en charge des personnes ayant été en contact avec des cas suspects ou confirmés, ainsi que les mesures thérapeutiques et préventives. Au cœur des échanges, les intervenants ont insisté sur le rôle déterminant de la vaccination dans la prévention des maladies infectieuses. Ils ont notamment établi un parallèle entre la résurgence de la diphtérie et les foyers de rougeole enregistrés ces dernières années, estimant que le recul de la couverture vaccinale expose la population à la réapparition de maladies dont la fréquence avait considérablement diminué.

Le Dr Mohammed El Youbi, directeur de la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé et de la Protection sociale, a souligné que l'insuffisance de la vaccination constitue un facteur majeur de réapparition de maladies telles que la rougeole et la diphtérie. Il a appelé les familles à vérifier les carnets de santé de leurs enfants afin de s'assurer qu'ils ont reçu les vaccins prévus ainsi que les doses de rappel nécessaires. Cette vigilance, a-t-il fait valoir, est indispensable pour préserver la santé des enfants, protéger la collectivité et consolider les acquis du Programme national d'immunisation.

Les participants ont également rappelé l'importance de la protection vaccinale des adultes. Selon les éléments présentés lors du séminaire, une dose de vaccin peut suffire aux adultes ayant déjà été vaccinés durant leur enfance pour assurer leur protection contre la diphtérie. Les modalités de vaccination devant être adaptées aux situations individuelles, il reste toutefois nécessaire de se référer aux recommandations des professionnels de santé.

L'école mobilisée pour renforcer la prévention

La lutte contre la maladie passe également par le milieu scolaire. Mustapha Yaacoubi, directeur général de l'organisation de la vie scolaire au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, a présenté les initiatives engagées en coordination avec le ministère de la Santé dans le domaine de la prévention et de la santé scolaire.

Dans le contexte actuel, une circulaire a été adressée aux établissements scolaires afin d'accélérer la collecte des informations nécessaires en cas de suspicion d'infection. Le dispositif prévoit notamment le renforcement de la surveillance, le suivi de la situation vaccinale des élèves et l'orientation vers les services médicaux compétents de ceux qui présentent des symptômes évocateurs. L'objectif est de permettre une réaction rapide et

coordonnée, tout en protégeant les élèves ainsi que les personnels éducatifs et administratifs, sans céder à l'alarmisme. Pour améliorer durablement la couverture vaccinale, les experts ont proposé d'envisager des campagnes de vaccination au sein des établissements scolaires, à l'image des initiatives déployées lors des épisodes de rougeole. Ils ont également suggéré d'exploiter le système Massar, notamment le code national de l'élève, en y intégrant une rubrique consacrée à sa situation vaccinale. Un tel dispositif faciliterait le suivi des vaccinations et permettrait de contacter les familles lorsqu'un enfant n'a pas reçu une dose recommandée.

Le programme scientifique a permis d'aborder plusieurs aspects essentiels de la prise en charge de la diphtérie. Le Pr Mohammed Bouskraoui a présenté les manifestations cliniques de la maladie et ses conséquences potentielles. Nabila Sraâ, spécialiste en microbiologie à Marrakech, a exposé les méthodes permettant de confirmer le diagnostic. De son côté, la Dre Fatiha Smihrou, relevant de la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, a détaillé les mécanismes de surveillance épidémiologique au Maroc, en les mettant en perspective avec des données africaines et internationales. Le Dr Mouad Mourabit, coordinateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, a consacré son intervention à l'identification et à la gestion des personnes ayant été en contact avec des cas de diphtérie. Enfin, le Dr Mohammed Benazzouz, responsable du Programme national d'immunisation, a présenté les mesures vaccinales à mettre en œuvre face à un cas de la maladie. Ces interventions ont permis de souligner la nécessité d'une approche coordonnée associant diagnostic, surveillance, prise en charge des contacts et vaccination, afin de limiter les risques de propagation.

La désinformation, un danger pour la santé publique

Autre enjeu majeur soulevé lors de la rencontre : la circulation des rumeurs et des informations trompeuses en période de crise sanitaire.

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la communication entre les autorités sanitaires, les sociétés savantes et les professionnels de l'information. La rapidité de transmission des données officielles, leur accessibilité et leur fiabilité constituent, selon eux, des conditions essentielles pour contrer les rumeurs et permettre au public de prendre des décisions éclairées. En un mot, il est urgent d'immuniser la société contre les fake news qui font rage sur les réseaux sociaux. Tout un programme! ▶



Le Maigret du CANARD



Régionalisation

LE TEMPS DES EXCUSES EST RÉVOLU !

SM le roi Mohammed VI a appelé devant les députés à sortir des lenteurs administratives pour donner aux régions les moyens de décider, d’agir et de répondre aux attentes des citoyens.

JAMIL MANAR

Le Maroc ne peut plus perdre du temps dans les méandres de son administration. C’est, en substance, le message adressé par le roi Mohammed VI dans son discours vendredi 9 octobre 2026, au Parlement, à l’occasion de l’ouverture de la première session de la première année législative de la 12e législature. Le souverain a placé l’action territoriale au cœur de la prochaine étape du développement, avec une exigence claire : identifier les problèmes réels de chaque région et leur apporter des réponses concrètes, adaptées aux besoins des populations. Autrement dit, sortir du développement conçu dans les bureaux pour le faire vivre sur le terrain.

« La promotion du développement intégré, l’amélioration de la qualité des services publics et l’encouragement de l’investissement productif sont étroitement liés au processus de régionalisation avancée et à la mise en œuvre de la déconcentration administrative », a-t-il affirmé avant de pointer du doigt les retards et les dysfonctionnements qui « freinent toujours l’opérationnalisation de la décentralisation et de la déconcentration, affectent les programmes de développement socio-économique et empêchent de répondre aux préoccupations réelles des citoyens ».

« Nous soulignons avec force qu’aucun retard ni attermoiement n’est plus tolérable dans la mise en œuvre pleine et entière de la Charte de la Déconcentration, avec ce que cela implique en termes de transfert des compétences et de réaffectation des ressources humaines et financières nécessaires du Centre vers les provinces et les régions », affirme le souverain. En fait, le problème du Maroc n’est pas tant le manque de stratégies, de plans ou de discours



Le souverain insiste notamment sur la mise en œuvre pleine et entière de la Charte nationale de la déconcentration administrative, en exigeant que cessent les retards et les attermoiements.

sur le développement que la difficulté persistante à les transformer en résultats tangibles. Depuis des années, la régionalisation avancée est présentée comme un levier de modernisation de l’État, de réduction des disparités territoriales et de rapprochement de la décision publique des citoyens. Mais entre l’ambition institutionnelle et sa traduction opérationnelle, le fossé demeure. Le diagnostic royal est sans ambiguïté : les retards et les dysfonctionnements qui entravent la décentralisation et la déconcentration administrative pénalisent les programmes socio-économiques et empêchent de répondre efficacement aux préoccupations des citoyens. Le

constat est d’autant plus préoccupant que les attentes sont considérables en matière d’emploi, de santé, d’éducation, de transport et d’accès aux services publics. Dans plusieurs territoires, le sentiment d’abandon nourrit la défiance et accentue les inégalités. Le souverain insiste notamment sur la mise en œuvre pleine et entière de la Charte nationale de la déconcentration administrative, en exigeant que cessent les retards et les attermoiements. L’enjeu est fondamental : transférer réellement les compétences du centre vers les régions et les provinces, tout en leur accordant les ressources humaines et financières nécessaires. Car une administration

territoriale à laquelle on demande d’agir sans lui donner les moyens de le faire est condamnée à la dépendance. Comment accélérer un projet lorsque les décisions essentielles restent suspendues à l’aval d’un ministère central ? Comment adapter les politiques publiques aux réalités locales si les responsables territoriaux ne disposent ni de l’autonomie suffisante ni des moyens budgétaires pour intervenir ? Et comment demander des comptes aux élus et aux responsables régionaux si leur marge de manœuvre reste limitée ? La régionalisation ne peut se réduire à un découpage administratif ou à une redistribution théorique des respon-



Le Maigret du CANARD



sabilités. Elle doit se traduire par une véritable capacité de décision et d'exécution. À défaut, le risque est de multiplier les structures, les réunions et les procédures sans améliorer le quotidien des citoyens. Le discours royal pointe également les obstacles qui entravent le fonctionnement des institutions régionales. La clarification des compétences, le renforcement des effectifs et l'allocation de ressources matérielles adaptées constituent des conditions indispensables à leur efficacité. Mais la question dépasse les seuls moyens. Elle touche à la culture même de l'action publique. Une administration habituée à centraliser les décisions ne se transforme pas du jour au lendemain en partenaire d'un pouvoir territorial autonome. La déconcentration exige un changement de pratiques, une responsabilisation des services déconcentrés et une coordination plus efficace entre les différents niveaux de l'État. Il faut également organiser les relations entre le gouvernement et les régions autour de mécanismes clairs de coordination et de contractualisation. Les responsabilités doivent être définies, les objectifs mesurables, les finan-

cements identifiés et les calendriers respectés. Chaque projet doit pouvoir être suivi, évalué et, lorsque les résultats ne sont pas au rendez-vous, donner lieu à des explications. Cette exigence de responsabilité concerne tous les acteurs : administration centrale, services territoriaux, conseils régionaux et collectivités locales. La régionalisation avancée ne saurait devenir un moyen de diluer les responsabilités dans un enchevêtrement de compétences partagées.

Le développement ne se décrète pas depuis Rabat

L'autre dimension essentielle du message royal réside dans la nécessité de partir des réalités locales. Les besoins d'une région rurale confrontée à la pénurie d'eau, à l'enclavement et à la faiblesse des infrastructures ne sont pas ceux d'une métropole aux prises avec les embouteillages, la pression immobilière et les besoins croissants en mobilité. Les réponses doivent donc être différenciées, construites à partir des particularités écono-

miques, sociales et géographiques de chaque territoire.

Cette approche suppose de mieux associer les acteurs locaux, les entreprises et la société civile à la définition des priorités. Elle implique aussi de faire de l'investissement productif un instrument de création d'emplois durables, plutôt qu'une simple ligne dans les bilans institutionnels. Le développement territorial ne se mesure pas au nombre de conventions signées ou de projets annoncés, mais à leur capacité à transformer concrètement la vie des habitants. L'amélioration des services publics, autre priorité soulignée par le souverain, obéit à la même logique. Les citoyens attendent des écoles qui fonctionnent, des centres de santé accessibles, des transports adaptés et des démarches administratives simplifiées. Ils jugent l'action publique à ses résultats, non à la sophistication de ses dispositifs.

Passer des engagements aux résultats

En insistant sur l'absence de toute tolérance pour les retards dans la

mise en œuvre de la déconcentration, le roi Mohammed VI place les responsables concernés face à une obligation de résultat. Le message est clair : le temps des dispositifs institutionnels qui tardent à produire leurs effets doit céder la place à celui de l'exécution.

Reste à traduire cette exigence en actes : calendrier précis de transfert des compétences, budgets effectivement délégués, effectifs adaptés, clarification des responsabilités et évaluation régulière des projets. Sans ces instruments, la régionalisation risque de demeurer une ambition contrariée par les réflexes centralisateurs et les lenteurs bureaucratiques. Le véritable test sera donc moins la capacité des institutions à produire de nouveaux plans que leur aptitude à résoudre les problèmes concrets des territoires. Car, au bout du compte, une réforme administrative n'a de sens que si elle améliore la vie des citoyens.

Le développement ne se joue pas dans les organigrammes. Il se mesure sur le terrain. Et c'est précisément là que le Maroc est désormais attendu. ▀

Cybersécurité Le Maroc face au défi de la résilience numérique

À l'heure où la transformation numérique s'accélère, la cybersécurité s'impose comme un enjeu stratégique pour le Maroc. La protection des systèmes d'information et le renforcement de leur résilience constituent désormais des conditions essentielles à la sécurisation des infrastructures, à la confiance des usagers et à la continuité des services publics et privés.

À l'ouverture de la Semaine nationale de la cybersécurité, baptisée Morocco CyberSecurity Week, le ministre délégué chargé de l'Administration de la Défense nationale Abdellatif Loudiyi a insisté sur l'importance de cette question face aux mutations technologiques. Organisé par la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), sur hautes instructions royales, cet événement met en lumière la nécessité de faire de la sécurité numérique un pilier de la stratégie de développement du Royaume.

Car derrière les opportunités offertes par la digitalisation se profilent des risques croissants : cyberattaques, vols de données, tentatives d'intrusion et perturbations de systèmes critiques. Les administrations, les entreprises et les opérateurs d'infrastructures essentielles sont directement concernés par ces menaces, dont les conséquences peuvent dépasser le seul cadre informatique pour affecter l'activité économique et la sécurité des citoyens. Dans ce contexte, la cybersécurité ne saurait se limiter à une réponse technique aux incidents. Elle suppose une



La confiance dans les services numériques constitue un facteur déterminant de leur adoption par les citoyens et les entreprises.

approche globale reposant sur l'anticipation des risques, la modernisation des dispositifs de protection, la formation des compétences et le développement d'une véritable culture de la vigilance numérique. Elle implique également une coordination étroite entre les acteurs publics et privés, ainsi qu'une capacité à détecter rapidement les attaques et à rétablir les systèmes affectés.

Pour le Maroc, qui ambitionne d'accélérer sa transition numérique et de renforcer son attractivité économique, l'enjeu est double : protéger les données et les infrastructures tout en créant un environnement numérique fiable, propice à l'innovation et à l'investissement. La confiance dans les services numériques constitue, en effet, un facteur déterminant de leur adoption par les citoyens et les entreprises.

La Morocco CyberSecurity Week intervient ainsi dans un contexte où la souveraineté numérique et la maîtrise des risques technologiques prennent une importance grandissante.

Au-delà des déclarations d'intention, le défi consiste désormais à traduire cette priorité stratégique en capacités opérationnelles durables, capables d'anticiper les menaces et de suivre le rythme des évolutions technologiques.

La cybersécurité apparaît ainsi non seulement comme un impératif de protection, mais aussi comme un levier de résilience, de compétitivité et de développement socio-économique pour le Royaume. ▀



Le Maigret du CANARD



JAMIL MANAR

Le gasoil a franchi la barre symbolique des 16 dirhams le litre. À Casablanca, les prix relevés le 2 octobre s'établissent entre 16,10 et 16,18 DH selon les enseignes. Depuis la mi-juillet, la facture s'est alourdie d'environ 3,54 DH par litre. Le précédent record du gasoil, enregistré en juillet 2022 à 16,57 DH, n'est plus très loin. Autrement dit, le plein devient un impôt supplémentaire pour les automobilistes, mais aussi pour toute l'économie. Car le gasoil ne fait pas seulement rouler les voitures : il fait rouler les camions, les autocars, les taxis, les engins agricoles et une bonne partie de la logistique. Lorsque le prix du litre grimpe, le coût du transport grimpe aussi. Résultat : les prix des marchandises prennent l'ascenseur. Là où l'on voit que le problème dépasse donc largement la pompe à essence. Il touche directement le pouvoir d'achat et l'inflation. Si le Maroc ne contrôle pas les cours du baril, il contrôle une partie de la facture. Premier constat : le Royaume est fortement exposé aux marchés internationaux puisqu'il importe ses produits pétroliers. Le Conseil de la concurrence rappelle que les fluctuations internationales du gasoil et de l'essence influencent directement les conditions d'approvisionnement et les prix nationaux. La guerre, les tensions géopolitiques, les perturbations des approvisionnements ou l'envolée des prix des produits raffinés ne peuvent donc pas être neutralisés par décret. Mais cela ne signifie pas que la totalité du choc doit nécessairement être encaissé par le consommateur. C'est là que des solutions peuvent être esquissées.

Premier levier : utiliser temporairement la fiscalité comme amortisseur

La première réponse pourrait être fiscale : lorsque le prix international franchit certains seuils, l'État réduit temporairement une partie de la fiscalité appliquée aux carburants, sachant que la TIC sur le gasoil représente environ 2,42 DH par litre. La TVA constitue un autre élément du prix final et présente une particularité : puisqu'elle est proportionnelle au prix, elle augmente mécaniquement lorsque le prix hors taxe augmente. L'idée d'un mécanisme temporaire d'atténuation portant sur la TIC et la TVA en période de flambée exceptionnelle pourrait être envisagée. L'objectif n'est pas de supprimer définitivement les taxes sur les carburants – mesure coûteuse et difficilement soutenable – mais de créer un mécanisme fiscal anti-choc. Par exemple : au-delà d'un certain prix international de référence, une



Carburants

Comment sortir du piège des hausses continues

Baisser temporairement la fiscalité, mieux encadrer la transmission des hausses, cibler les aides et renforcer la sécurité énergétique : le Maroc dispose de plusieurs leviers. Encore faut-il les actionner ensemble plutôt que de subir, à chaque flambée internationale, la loi de la pompe.

fraction de la TIC serait temporairement suspendue. Lorsque les cours redescendent, la fiscalité reviendrait progressivement à son niveau normal. Cela permettrait d'éviter le grand écart actuel : lorsque le cours du baril monte, le consommateur paie immédiatement la hausse ; lorsqu'il baisse, il faut parfois attendre plusieurs jours pour en ressentir les effets.

Deuxième levier : instaurer un véritable «bouclier carburant»

Le Maroc pourrait aller plus loin en mettant en place un mécanisme

automatique et transparent de stabilisation. Le principe est simple : ni subvention permanente, ni prix administré, mais une bande de fluctuation. En dessous d'un certain seuil, le marché fonctionne normalement. Au-dessus d'un seuil de crise, les pouvoirs publics absorbent temporairement une partie du choc grâce à une combinaison de fiscalité et de recettes budgétaires. Ce système présente un avantage majeur : il ne dépendrait plus de décisions prises dans l'urgence à chaque nouvelle flambée tout en permettant au consommateur de savoir à quoi s'attendre.

Troisième levier : s'attaquer au problème de la concurrence

C'est probablement l'un des volets les plus importants. Le prix à la pompe ne dépend pas uniquement du cours international. Il dépend également du coût d'approvisionnement, du stockage, du transport, de la distribution, des taxes et des marges. Or le Conseil de la concurrence surveille depuis plusieurs années la manière dont les variations internationales sont répercutées sur le marché national. Dans son analyse de mars-avril 2026, le Conseil a notamment rele-



Le Maigret du CANARD



vé une transmission différenciée des variations internationales selon les produits et observé que l'alignement des opérateurs sur des dates et des amplitudes de révision comparables pouvait limiter la flexibilité tarifaire. Il a estimé qu'il était nécessaire de faire évoluer ces pratiques dans un marché désormais libéralisé. Il ne s'agit donc pas d'accuser les distributeurs de fixer les prix à la pompe à leur guise en profitant de l'envolée des cours du baril. Le régulateur n'a d'ailleurs pas identifié, dans son analyse de la période considérée, de comportement anticoncurrentiel. Mais cela n'empêche pas de poser une question légitime : comment faire en sorte que la concurrence joue réellement sur les prix ? Les chiffres donnent matière à réflexion. Au quatrième trimestre 2025, les neuf principaux distributeurs suivis par le Conseil affichaient une marge commerciale brute moyenne pondérée de 1,23 DH/litre sur le gasoil et de 1,85 DH sur l'essence. Ces marges ne constituent évidemment pas un bénéfice net : elles doivent couvrir les coûts de distribution et autres charges. Mais leur publication régulière permettrait de rendre le marché beaucoup plus lisible. Pourquoi ne pas publier un « prix théorique » du gasoil ? L'une des solutions serait d'instaurer une véritable Chaque quinzaine, voire chaque semaine, l'administration pourrait publier un prix de référence calculé à partir du cours international du produit raffiné ; du taux de change ; des coûts d'approvisionnement et de transport ; des taxes et d'une marge de distribution de référence. Chaque opérateur resterait libre

de vendre au prix qu'il souhaite, mais le consommateur saurait immédiatement si une station se situe au-dessus ou au-dessous du prix de référence. La concurrence pourrait alors devenir plus visible. Aujourd'hui, le consommateur voit 16,10 DH, 16,15 DH ou 16,18 DH. Il lui manque surtout la grille permettant de comprendre pourquoi.

Quatrième levier : aider ceux qui sont réellement exposés

Le soutien devrait plutôt cibler les secteurs dont les coûts sont directement liés au carburant : transport public, transport routier professionnel, certaines activités agricoles ou certains services essentiels. Le gouvernement dispose déjà d'un précédent : en 2026, il a poursuivi un dispositif de soutien direct aux professionnels du transport routier, avec des versements bimensuels destinés à amortir les fluctuations rapides des carburants. Mais le système a aussi montré ses limites, notamment avec des contestations syndicales portant sur des retards de versement. Cela montre si besoin est qu'une aide ciblée n'est efficace que si elle est prévisible, automatique et versée à temps.

Cinquième levier : retrouver une souveraineté énergétique minimale

Il y a enfin le problème de fond. Le Maroc importe l'essentiel de ses produits pétroliers raffinés. Cette dépen-

dance rend le pays particulièrement vulnérable lorsque les marchés internationaux s'enflamment. La question de la sécurité énergétique doit donc revenir au premier plan : diversification des fournisseurs, constitution de stocks stratégiques suffisants, amélioration des capacités logistiques et réflexion sur les capacités nationales de raffinage. La question de la raffinerie Samir, à l'arrêt depuis 2015, revient régulièrement dans le débat. Des organisations professionnelles demandent notamment sa remise en service, tandis que le Maroc continue à dépendre fortement des importations de produits raffinés. Mais il faut se garder d'une illusion : une raffinerie nationale ne ferait pas disparaître le prix mondial du pétrole. Elle pourrait néanmoins constituer un élément supplémentaire de sécurité d'approvisionnement et réduire certaines vulnérabilités logistiques.

La meilleure réponse à la flambée du gasoil est peut-être, à long terme, de consommer moins de gasoil. Le Maroc dispose déjà d'un avantage considérable : son potentiel solaire et éolien, auquel s'ajoutent les investissements dans l'électrification et les infrastructures de mobilité.

Le développement du transport collectif, du ferroviaire, de la mobilité électrique et d'une logistique moins dépendante du diesel rend possible une politique anti-carburant plus efficace qu'une succession de subventions interminables. Question de volonté politique sans doute... Car subventionner indéfiniment le litre

revient finalement à subventionner notre dépendance au litre. Il n'existe pas de baguette magique pour faire passer durablement le gasoil de 16 à 10 DH lorsque les produits raffinés flambent à l'international. En revanche, il existe une batterie de mesures à court terme : amortir temporairement le choc par la fiscalité et protéger les secteurs essentiels.

À moyen terme : renforcer la transparence des prix, améliorer la concurrence et rendre les aides ciblées automatiques.

À long terme : réduire la dépendance aux carburants fossiles, diversifier les approvisionnements et renforcer la sécurité énergétique du pays. Le pire scénario serait de choisir entre deux possibilités : laisser entièrement le consommateur seul face au marché mondial ou ressusciter une compensation généralisée, coûteuse et aveugle. Entre les deux, il y a une troisième voie : Parce qu'à plus de 16 DH le litre, le gasoil n'est plus seulement une question de pompe. C'est une question de pouvoir d'achat, de compétitivité et de justice économique. Un État qui n'administre pas artificiellement le prix du carburant, mais qui amortit les chocs, surveille le marché et protège ceux qui ne peuvent pas faire autrement que de prendre la route. Et à force de faire payer au citoyen

chaque soubresaut du marché pétrolier, on risque de finir par transformer la pompe à essence en véritable outil à tuer le pouvoir d'achat et à appauvrir de larges franges de la population. ▮

Ces essentiels Gasoil professionnel

Soutenir le transport, mais aussi sortir de l'informel

Il existe une autre piste, réclamée depuis longtemps par les professionnels du transport et qui mériterait de revenir au centre de l'agenda du futur gouvernement : le gasoil professionnel. L'idée consiste à réserver aux transporteurs dûment identifiés un carburant bénéficiant d'un avantage fiscal ou d'un mécanisme de récupération d'une partie de la TIC. Une formule qui permettrait de remplacer, à terme, une partie des aides exceptionnelles par un dispositif plus automatique, plus lisible et davantage lié à l'activité réelle.

La demande n'est pas nouvelle. La Fédération du Transport et de la Logistique avait déjà proposé d'instaurer un carburant professionnel en permettant aux transporteurs de récupérer une partie de la TIC sur le gasoil. L'objectif affiché était également d'inciter les opérateurs informels à rejoindre le secteur structuré. Le contexte actuel lui redonne une certaine pertinence. Car le système d'aide actuellement en vigueur bénéficie aux professionnels déclarés du transport routier de marchandises et de personnes. Le gouvernement l'a encore reconduit le 30 septembre 2026, en annonçant que son montant serait adapté à l'évolution des cours internationaux. Mais que fait-on du transport qui échappe à la formalisation ? C'est là que le problème devient plus délicat. Une partie du transport de marchandises, notamment dans les circuits agricoles et l'acheminement

des produits alimentaires, fonctionne encore dans l'informel. Des professionnels du secteur ont eux-mêmes souligné que le dispositif actuel traite différemment, voire insuffisamment, les opérateurs selon leur degré de formalisation. Or le camion opérant dans la clandestinité qui transporte des légumes, des fruits, du bétail ou d'autres marchandises ne s'évapore pas parce qu'il n'a pas accès à la subvention publique. Il continue de travailler, mais il répercute son coût de carburant dans son prix de transport — ou dans celui de la marchandise transportée. Et au bout de la chaîne, c'est toujours le consommateur qui trinque. Le problème est encore plus sensible pour les produits alimentaires, dont les marges sont parfois étroites et les circuits de distribution longs. Une hausse du prix du gasoil peut ainsi se propager du camionneur au grossiste, du grossiste au détaillant et du détaillant au panier de la ménagère. Même logique pour le transport de personnes : lorsque le tarif du déplacement augmente, les ménages les plus modestes sont les premiers à le ressentir. Le gasoil professionnel pourrait donc poursuivre un double objectif : réduire le coût du carburant pour le transport qui fait tourner l'économie et pousser progressivement les opérateurs informels vers la formalisation. Pas de carte professionnelle, pas d'avantage ; pas d'activité déclarée, pas de récupération de TIC.

Le dispositif pourrait être conditionné à plusieurs critères : identification fiscale, autorisation de transport, déclaration de l'activité, véhicule enregistré, facturation et traçabilité des opérations. Autrement dit, l'État ne distribuerait pas simplement une ristourne sur le gasoil : il l'utiliserait comme un levier de mise à niveau du secteur. Ce qui aurait un autre avantage : remplacer progressivement une aide exceptionnelle versée au coup par coup par un mécanisme plus prévisible. Car le soutien actuel a montré ses limites. En août 2026, des organisations professionnelles avaient menacé de recourir à la grève en raison de retards dans plusieurs tranches d'aide et réclamaient notamment la création d'un tarif permanent de « gasoil professionnel ». Les termes du débat peuvent donc changer. Il ne s'agit plus de discuter du niveau de l'aide aux transporteurs lorsque le gasoil flambe mais de savoir comment faire en sorte que chaque litre destiné au transport professionnel bénéficie à celui qui transporte réellement, tout en obligeant progressivement le secteur à sortir de l'informel. Parce qu'une aide ponctuelle éteint un incendie. Un gasoil professionnel correctement conçu pourrait, lui, s'attaquer à une partie du problème à la racine. Et dans un pays où le carburant cher menace de contaminer les prix du transport, de l'alimentation et des services, cette piste mérite au moins d'être sérieusement étudiée.



Le MIGRATEUR



Navi Pillay

Un Nobel de la paix qui dérange

La juriste sud-africaine de 85 ans a été récompensée le 9 octobre 2026 pour son engagement en faveur de la paix et du droit international. Saluée par de nombreuses voix en Afrique et dans les milieux de défense des droits humains, elle a aussi déclenché une virulente contre-offensive de Donald Trump et de responsables israéliens, sur fond de tensions autour de la justice internationale et de la guerre génocidaire à Gaza et contre sa population sans défense.

LAILA LAMRANI

Le prix Nobel de la paix 2026 n'aura pas tardé à dépasser le cadre d'une distinction individuelle pour se transformer en nouvel épisode de la confrontation autour du droit international. En récompensant Navanethem « Navi » Pillay, juriste sud-africaine de renom et ancienne Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, le comité Nobel a mis à l'honneur un parcours consacré à la défense des droits fondamentaux et à la lutte contre l'impunité. Mais il a aussi déclenché une polémique dont les répercussions touchent aux rapports de force diplomatiques du moment, notamment autour du conflit israélo-palestinien. Âgée de 85 ans, Navi Pillay a traversé plusieurs décennies de combats judiciaires

et politiques. Née dans une famille d'origine indienne en Afrique du Sud, sous le régime de l'apartheid, elle s'est engagée dans la défense des droits des prisonniers politiques avant de devenir la première femme non blanche nommée juge à la Haute Cour sud-africaine après la fin du régime ségrégationniste. Son parcours l'a ensuite conduite au Tribunal pénal international pour le Rwanda, à la Cour pénale internationale (CPI) et aux Nations unies, où elle a dirigé le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de 2008 à 2014. Le comité Nobel a justifié son choix par les efforts de la lauréate en faveur de la paix et du droit international. Le prix intervient, selon les explications données lors de son annonce, à un moment où les institutions chargées de faire respecter les règles internationales sont soumises à des pressions croissantes. Le message est clair : la paix ne saurait se réduire à l'absence de combats ; elle suppose aussi des mécanismes judiciaires capables d'établir les responsabilités et de protéger les victimes, indépendamment du poids politique ou militaire des États concernés.

Implication

Gaza, épicerie de la controverse Si cette récompense suscite autant de réactions, c'est notamment en raison du rôle joué par Navi Pillay dans l'enquête internationale sur Gaza. Elle a présidé la commission d'enquête indépendante du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui a conclu, dans un rapport publié en 2025, qu'Israël avait commis un génocide dans le territoire palestinien. Israël rejette fermement cette conclusion et conteste la démarche de la commission. Les conclusions de cette enquête doivent être distinguées d'un jugement définitif rendu par une juridiction pénale sur la responsabilité individuelle de personnes déterminées. Cette implica-



Navi Pillay.

tion a placé le Nobel au cœur d'une bataille diplomatique et politique. Le gouvernement israélien a dénoncé le choix du comité, l'accusant de légitimer une hostilité envers Israël. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a lui aussi violemment critiqué la lauréate, estimant que le comité Nobel avait perdu son sens moral. La diplomatie israélienne a employé des termes particulièrement agressifs, allant jusqu'à invoquer le propagandiste nazi Joseph Goebbels pour attaquer la décision.

Dignité humaine

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, ainsi que des responsables européens et des organisations de défense des droits humains ont également salué la portée de cette récompense. Le président du Conseil européen, António Costa, y a vu un signal particulièrement opportun alors que le droit international est soumis à des pressions

grandissantes. La réaction la plus spectaculaire est venue de Donald Trump, qui n'a jamais caché son souhait de recevoir le Nobel de la paix. Le président américain a qualifié la décision de « honteuse » et d'« embarrassante », affirmant que les États-Unis, représentés par lui-même, auraient dû obtenir la distinction. Il a également déclaré ne jamais avoir entendu parler de Navi Pillay, tout en mettant en cause son positionnement politique. La lauréate, elle, n'a pas manqué d'humour. Informée de sa récompense alors qu'elle assistait à une rencontre juridique à Nuremberg, en Allemagne, elle a plaisanté devant ses collègues : si les applaudissements étaient suffisamment nourris, elle partagerait peut-être son prix avec Trump. Une boutade qui a rapidement circulé sur les réseaux sociaux et qui contrastait avec la virulence des déclarations du président américain. Mais derrière cet épisode se joue une confrontation plus sérieuse. Quelques heures après l'annonce du Nobel, Washing-

ton a annoncé de nouvelles sanctions contre la Cour pénale internationale. Cette concomitance a renforcé les interrogations sur la pression exercée sur les institutions judiciaires internationales, alors que la CPI est déjà la cible de mesures américaines liées à ses procédures concernant des responsables israéliens. Le Nobel attribué à Navi Pillay intervient à un moment où le multilatéralisme traverse une période de fortes tensions. Les institutions judiciaires internationales sont contestées, les conflits se prolongent et les accusations de violations du droit humanitaire se heurtent à des batailles diplomatiques où chaque camp cherche à imposer sa lecture des événements. La distinction ne mettra pas fin à ces affrontements. Elle pose néanmoins une question essentielle : le droit international peut-il conserver son autorité lorsque les États les plus puissants contestent les institutions susceptibles de les mettre en cause ?



Le MIGRATEUR



Guerre Russie-Ukraine

Zelensky dénonce une « trahison » de Trump

Volodymyr Zelensky ne cache plus son inquiétude face aux décisions de Donald Trump. Le président ukrainien déplore la perte progressive d'un partenaire qu'il juge essentiel, après un accord américain portant sur le gazole russe. Dans un entretien avec le journaliste britannique Piers Morgan, il a confié se sentir « trahi » par cette décision, qu'il perçoit comme un signal défavorable à Kiev dans un contexte de guerre prolongée contre la Russie. Au-delà du dossier énergétique, le chef de l'État ukrainien a également dénoncé les nouvelles restrictions imposées au réseau satellitaire Starlink, qui compliquent, selon lui, les opérations ukrainiennes utilisant des drones. Ces deux sujets illustrent la dépendance de Kiev à des décisions prises à Washington et par des acteurs privés américains, alors que le soutien des États-Unis demeure un enjeu majeur pour la capacité de l'Ukraine à poursuivre son effort militaire et protéger ses territoires contre les attaques russes. ▀



La rupture entre les deux hommes semble consommée.

Moyen-Orient L'Arabie saoudite sous le feu Houthi



L'escalade militaire entre les rebelles houthis du Yémen et l'Arabie saoudite franchit un nouveau seuil. Mardi 13 octobre, des explosions ont été signalées à Riyad et à proximité du siège du géant pétrolier Saudi Aramco, à Dhahran, dans un contexte de multiplication des attaques revendiquées par les Houthis. Les autorités saoudiennes ont alerté la population sur une menace aérienne, tandis que les circonstances exactes des incidents signalés près des installations pétrolières restaient à confirmer. Cette nouvelle séquence intervient après plusieurs frappes contre l'aéroport international King Khalid de Riyad. L'attaque du 10 octobre, revendiquée par les Houthis, a fait de nombreuses victimes

et provoqué d'importantes perturbations du trafic aérien. Le mouvement yéménite a également menacé les aéroports et les installations pétrolières saoudiennes, qu'il considère comme des cibles potentielles en représailles aux opérations militaires menées contre ses positions au Yémen. La confrontation prend désormais une dimension régionale plus préoccupante. Après de nouvelles frappes de la coalition dirigée par Riyad contre des installations pétrolières dans la capitale yéménite, Sanaa, les Houthis ont promis une riposte qu'ils qualifient de « sévère et douloureuse ». Le risque d'un engrenage militaire s'accroît, alors que les infrastructures civiles, les transports et les installations énergétiques se

retrouvent exposés. Les attaques contre l'Arabie Saoudite suscitent une vive inquiétude internationale. Le secrétaire général des Nations unies a condamné les frappes meurtrières contre l'aéroport de Riyad, tandis que plusieurs pays ont exprimé leur solidarité avec le royaume saoudien. Au-delà du bilan humain, les conséquences pourraient toucher les liaisons aériennes, les investissements et les marchés énergétiques. Pour Riyad, le défi est désormais double: protéger son territoire et ses infrastructures stratégiques sans laisser le conflit yéménite déboucher sur une confrontation régionale plus large. Dans cette crise, chaque nouvelle frappe nourrit le risque d'une escalade dont les conséquences dépasseraient largement les frontières du Yémen et de l'Arabie saoudite. Malgré un arsenal militaire ultramoderne, largement fourni par Washington, l'Arabie saoudite peine visiblement à neutraliser les salves de missiles et de drones des Houthis. Les frappes qui ont atteint des infrastructures stratégiques, dont l'aéroport de Riyad, exposent les limites d'une défense aérienne pourtant parmi les mieux équipées de la région. Entre saturation des systèmes, étendue du territoire à protéger et tensions sur les stocks d'intercepteurs, cette vulnérabilité rappelle une vérité militaire : acheter les armes les plus sophistiquées ne garantit pas de pouvoir arrêter toutes les attaques. ▀

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Rachid Ouahbi,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine

CORRESPONDANT EN FRANCE

ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Du Groupe de Casablanca aux nouvelles générations

La Banque Populaire fait vivre l'héritage artistique national

La Galerie Banque Populaire de Rabat accueille, du 8 octobre 2026 au 27 mars 2027, l'exposition « Du Groupe de Casablanca aux nouvelles générations ». Placée sous le signe de la transmission, cette rencontre artistique met à l'honneur Abderrahmane Rahoule et une pléiade de créateurs contemporains, témoignant de la vitalité et du renouvellement de la création marocaine.

LAILA LAMRANI

Certaines œuvres défient le temps ; d'autres ouvrent la voie à de nouveaux horizons. C'est à la croisée de ces deux dynamiques que s'inscrit l'exposition organisée par la Galerie Banque Populaire de Rabat. Le parcours met en lumière le dialogue entre un héritage artistique majeur et les expressions contemporaines qui redessinent les contours de l'art marocain. Au cœur de l'événement figure Abderrahmane Rahoule, figure emblématique de la modernité marocaine. Peintre, sculpteur, céramiste, enseignant et ancien directeur de l'École des beaux-arts de Casablanca, il a consacré une grande partie de son parcours à la création, à la trans-



Le président-directeur général de la Banque Centrale Populaire Naziha Belkeziz lors de l'inauguration de l'exposition.



Une création vivante et plurielle qui explore de nouveaux territoires esthétiques.

mission du savoir et à l'accompagnement de nouvelles générations d'artistes. Dans le sillage du Groupe de Casablanca, mouvement qui a contribué à renouveler les codes de la création nationale, Rahoule a développé une démarche attentive aux formes, aux couleurs et aux matières, tout en plaçant la question de l'identité culturelle au centre de sa réflexion. Son travail conjugue recherche esthétique, ancrage culturel et ouverture au monde. Autour de lui, des artistes aux univers singuliers prolongent cette conversation entre héritage et création contempo-

raine : Dynam, Nabil Bahya, Zineb Bennani-Smires, Yahya Al Mukhtar, Youness Amriss, Mohammed El Belaoui — alias Rebel Spirit —, Zineb El Ouardi, Oussama Mahassine et Youness Miloudi. De la peinture au street art, de l'abstraction aux expressions figuratives, leurs œuvres explorent des thématiques qui traversent la société marocaine : identité, mémoire, patrimoine et mutations sociales. Leurs démarches diffèrent, mais une même conviction les rassemble : l'héritage artistique ne saurait se limiter à la conservation du passé. Il doit aussi nourrir l'expé-

rimentation, stimuler de nouvelles formes d'expression et accompagner l'émergence de sensibilités inédites. L'exposition entend ainsi dépasser la simple confrontation entre générations pour révéler les passerelles qui les unissent. Loin d'opposer tradition et modernité, elle souligne leur complémentarité et montre comment les références du passé peuvent être réinterprétées à la lumière des préoccupations actuelles. À travers cette initiative, la Banque Populaire réaffirme son engagement en faveur de la promotion de l'art et de la valorisation du patrimoine culturel marocain. En faisant de sa galerie un espace de rencontre entre artistes confirmés et jeunes créateurs, elle entend favoriser la circulation des idées, le dialogue entre les sensibilités et la reconnaissance des talents qui participent au rayonnement de la scène artistique nationale. Plus qu'un hommage à un parcours, « Du Groupe de Casablanca aux nouvelles générations » propose une réflexion sur la continuité de la création marocaine. Une création vivante et plurielle, qui puise dans ses racines tout en explorant de nouveaux territoires esthétiques. ▀

Banque Populaire, au cœur de la transmission artistique

À travers sa Galerie de Rabat inaugurée en 2017 et l'organisation d'expositions qui mettent en dialogue les figures emblématiques de l'art marocain et les nouvelles générations, la Banque Populaire confirme son engagement en faveur de la création artistique et de la valorisation du patrimoine culturel national. Au-delà du soutien aux artistes, cette démarche contribue à promouvoir la transmission des savoirs, à encourager l'émergence de nouveaux talents et à offrir à la création marocaine une visibilité accrue. Une action qui inscrit l'art au cœur de la responsabilité culturelle de l'institution et participe au rayonnement du patrimoine artistique du Royaume. ▀



Can'Art et CULTURE



7e art Tétouan fait son cinéma, la Méditerranée à l'écran

Clap de fin pour la 31e édition du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan. Du 3 au 10 octobre 2026, la Colombe blanche a accueilli huit jours de projections, de rencontres et de débats, confirmant la vocation de ce rendez-vous à faire du septième art un espace de dialogue entre les cultures. Au palmarès, le Tunisien Mehdi Hmili s'est imposé avec *Exile*, tandis que le film marocain *Mira* a valu deux distinctions à ses interprètes.

LAILA LAMRANI

À Tétouan, le cinéma n'est pas monotone. Il donne à voir les fractures du monde, les mutations sociales et les espoirs qui traversent les sociétés méditerranéennes. Pour sa 31e édition, le Festival du cinéma méditerranéen a une nouvelle fois réuni cinéastes, producteurs, comédiens, critiques et cinéphiles autour d'une programmation ouverte sur la diversité des regards et des écritures. La compétition officielle, composée de dix longs métrages venus notamment du Maroc, de Tunisie, d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Turquie, de France et de Palestine, a illustré la richesse des ciné-



Le Grand Prix Tamouda, principale distinction du festival, est revenu à *Exile*, du réalisateur tunisien Mehdi Hmili.

matographies du bassin méditerranéen. Présidé par l'actrice espagnole Mónica López, le jury a distingué des œuvres explorant les tensions sociales, les trajectoires individuelles et les bouleversements contemporains.

Exile, le sacre du cinéma tunisien

Le Grand Prix Tamouda, principale distinction du festival, est revenu à *Exile*, du réalisateur tunisien Mehdi Hmili. Cette coproduction internationale a également remporté le Prix de la critique Mustapha Mesnaoui, réalisant ainsi un doublé. Le film s'est distingué par sa construction dramatique et son regard sur les rapports de force économiques et le monde du travail. Le Prix spécial du jury Mohamed Reggab a été attribué au film français *Les Survivants du Che*, de Christophe Dimitri Réveille. Le Prix de la première œuvre

Azzeddine Meddour a, quant à lui, récompensé la réalisatrice italienne Margherita Spampinato pour *Ô mon cœur*. Le cinéma marocain n'est pas reparti les mains vides. *Mira*, de Nour-Eddine Lakhmari, a permis à Omar Lotfi de décrocher le prix d'interprétation masculine et à Safaa Khatimi celui de l'interprétation féminine. Deux récompenses qui mettent en lumière le travail des comédiens et la place des talents nationaux dans cette compétition méditerranéenne. L'intérêt de cette édition tient également à la place accordée aux nouvelles générations et aux publics éloignés des circuits habituels de diffusion. Projections gratuites sur la place Al Feddan, séances destinées aux enfants et activités organisées à la prison civile de Tétouan ont contribué à inscrire le festival dans la vie de la cité. Les Ateliers de Tétouan, organisés pour la quatrième année, ont accompagné dix projets de longs métrages

de fiction et documentaires portés par onze cinéastes méditerranéens. Objectif : soutenir l'écriture, encourager les nouvelles voix et faciliter les rencontres avec des partenaires susceptibles d'accompagner le développement des œuvres. Le premier prix a été attribué au projet de fiction *Tabâa*, d'Oussama Oussous. Deux colloques ont par ailleurs permis de questionner les mutations économiques du cinéma méditerranéen et les enjeux de réception des films. Financement, coproduction, distribution, circulation des œuvres et rapport entre les images et leurs publics : autant de questions qui rappellent que la vitalité du cinéma dépend aussi des conditions concrètes de sa production et de sa rencontre avec les spectateurs. Cette 31e édition a également été marquée par un rapprochement avec la ville italienne de Matera, dans le cadre de leur désignation commune comme Capitales méditerranéennes de la culture et du dialogue en 2026. Une initiative menée avec Cinecittà a réuni des professionnels marocains et italiens autour des perspectives de coproduction, de distribution et de coopération audiovisuelle. Le partenariat doit se poursuivre en novembre à Matera, où une sélection de films marocains sera présentée. Au terme de huit jours de festivités, Tétouan confirme ainsi sa place dans le paysage culturel marocain et méditerranéen. Mais la portée d'un festival se mesure aussi à ce qu'il laisse derrière lui : des projets qui trouvent des partenaires, des films qui rencontrent de nouveaux publics et des collaborations qui dépassent le temps de la manifestation. Entre consécration artistique, transmission et coopération internationale, le Festival de Tétouan poursuit son ambition : faire du cinéma un langage commun entre les deux rives, capable de rapprocher les peuples sans effacer leurs différences. ▀

Aziz Seghrouchni

Une figure du théâtre marocain s'en est allée

Le théâtre marocain est en deuil. Aziz Seghrouchni, dramaturge et homme de culture dont le parcours se confond avec une partie de l'histoire de la scène nationale, est décédé dimanche 11 octobre. Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé sa disparition, saluant une carrière placée sous le signe de la création artistique et du rayonnement culturel. Le nom d'Aziz Seghrouchni reste étroitement associé au Théâtre national Mohammed V de Rabat. En 1964, il en prend la direction, devenant le premier Marocain à occuper cette fonction au sein de cette institution emblématique. Une étape marquante qui inscrit son parcours dans l'histoire de la vie culturelle du Maroc indépendant, alors engagé dans la construction de ses propres institutions artistiques.



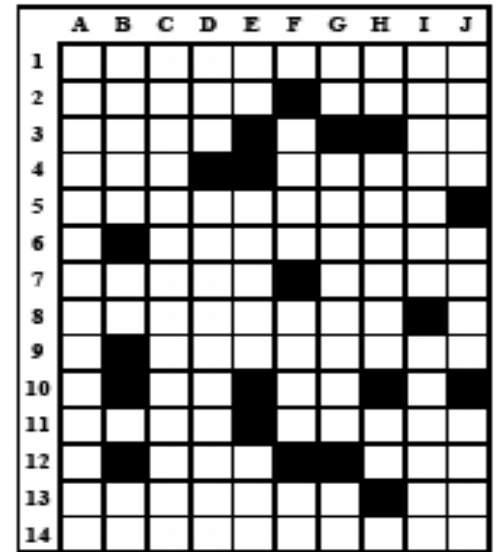
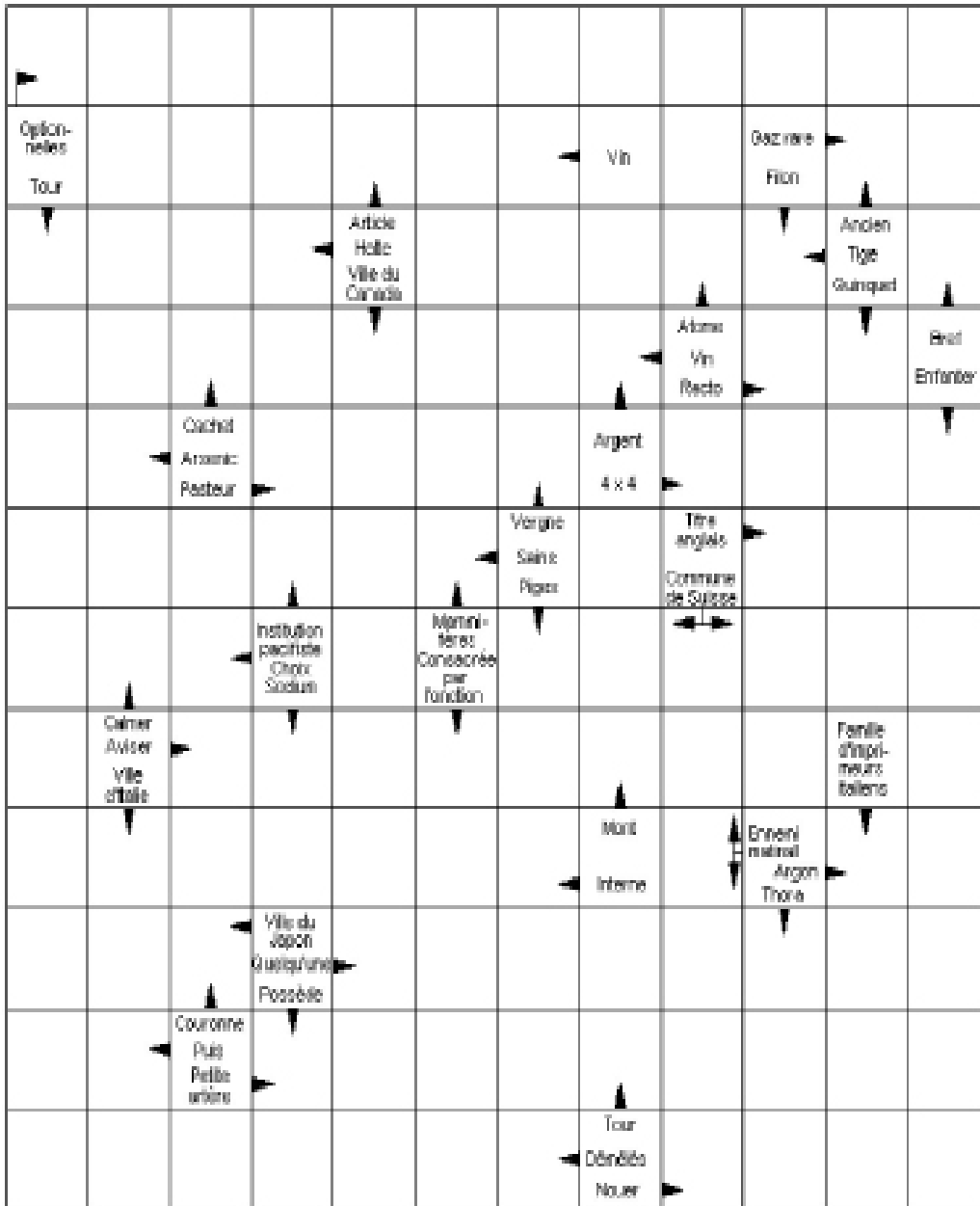
Feu Aziz Seghrouchni.

Mais Aziz Seghrouchni ne fut pas seulement un homme d'institution. Dramaturge et acteur de la vie culturelle, il a également contribué à l'écriture théâtrale et à l'organisation de manifestations artistiques. Autant d'engagements qui témoignent d'une volonté de faire vivre le théâtre dans toutes ses dimensions : la création, la diffusion des œuvres et le développement des structures indispensables à leur rayonnement. À travers son parcours, c'est aussi une page de l'histoire culturelle du Maroc qui se tourne. Celle d'une génération qui a œuvré à donner au théâtre national ses lettres de noblesse et à inscrire durablement les arts de la scène dans le paysage culturel du pays. Avec la disparition d'Aziz Seghrouchni, le monde artistique perd un homme qui aura accompagné les premières étapes de cette ambition. ▀



The cartoon strip consists of four panels. In the first panel, a turkey is on the left, a pig is in the middle, and a bird is on the right. In the second panel, a rabbit is on the left, a pig is in the middle, and a bird is on the right. In the third panel, a turkey is on the left, a pig is in the middle, and a bird is on the right. In the fourth panel, a turkey is on the left, a pig is in the middle, and a bird is on the right.

Mots croisés



verbalement

[A] Lieux de repos en Orient. [B] L'une d'elle voulait grossir comme un bouef Romains. Article. [C] Ils agissent sans risques. [D] Le premier qui cria: ven avant, arche!... Maîtres étirés. [E] Il a bon dos: Oblige à rendre ce qu'on a pris. Souvent c'est à une jeune recrue. [F] Allai de l'autre. On l'a à l'œil. Lettres d'Amney. [G] Commune en Côte d'Or. Comique d'autrefois. Démonstratif [H] Affirmation enfantine. Reçoivent les effets d'un renégat. Insejction. [I] On n'a garde d'elles que le meilleur. Temps dans son jus. [J] Donne à manger et à boire. Appellation respectueuse. Cris comme un hibou.

NRD T O L O C E E
C O E U C E R B R A
E T I S R E V I D E
O A G T P A P O Y N
L M R E U E B S C O
I I E H R L C L E B
E L N C V U L E E R
N C E E E M T O S A
N L O D R N G A P C
E L O R T E P O N S

ARBRE	EOLIANNE
BIO	ESPECES
CARBONE	NATURE
CLIMAT	OGM
DECHETS	PETROLE
DIVERSITE	POLLUTION
DURABLE	RESPECT
ECOLO	VERT
ENERGIE	

Solution des jeux du numéro précédent

			8		1		3	
					2		6	
				7		5		9
7	1	3	9		6	2	5	
6		8		1		9		3
	9	2	7		8	1	4	6
8		1		6				
	3		1					
	7		5		4			



Blaise Pascal / Pensées



Mot-mystère : Septembre.

POSTERIEUREMENT
.UNI. INTRUS.TA.
DIONEEES.GESTION
ISBAS.IDE.EON.O
ST.MORDANT.ICBM
SIROP.INCESTE.B
ET.UELE.EPAULER
MISS.AUSSI.REVE
I.A.CIXI.CHER.U
NABOTS.LA.UV.EX
A.OBESES.NS.CV.
TITISEE.MISTRAL
IRE.I.EVADER.SE
OISEAU.IR.RICIN
NS.USTENSILE.PA

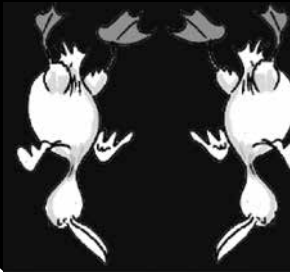
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	N	C	R	C	L	I	Q	U	E
2	C	O	R	A	B	R	U	P	T	
3	C	A	R	T			E		C	
4	L	I	V		A	V	O	U	E	
5	E	M	A	N	C	I	P	E	R	A
6	S	O	T		L	T			L	B
7	I	L	E		Y	I		P	O	E
8	A	A		E	S	C	I	E	N	T
9	S	E		M		S		S		I
10	T	O	N	N	E	L		I	E	R
11	T		I		T			T	A	R
12	Q	U	A	D	R	U	M	A	N	E
13	U	N	I		O	R	B	E	N	
14	E	S	S		Y	E	F		S	T



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Il est buté max !

Alors que son équipe menait au score sur la pelouse de Bradford (2-1), Max Crocombe, gardien de Salford City en 6e division, s'est absenté momentanément de ses cages pour aller uriner un peu plus loin. Prévenu par ses assesseurs, l'arbitre de la rencontre n'a pas hésité à l'exclure alors qu'il restait dix minutes de jeu. Une sanction qui n'a, heureusement, pas été préjudiciable pour son équipe qui s'est, tout de même, imposée samedi 29 octobre. Après la rencontre, Crocombe a publié un message d'excuses envers les deux clubs et les supporters présents au stade. Une situation cocasse mais pas inédite qui doit rappeler à quelques souvenirs chez les supporters de l'OM. Alors que l'OM recevait l'Inter Milan en quarts de finale de la Coupe UEFA lors de la saison 2003-2004, Fabien Barthez devait être probablement subjugué à la pause par le discours de son entraîneur, José Anigo, au point d'oublier d'aller se soulager. Une délivrance qui arrivera quelques minutes plus tard devant ses buts sous le regard incrédule des supporters.

Loi du coffre...

Un Chambérien, accro aux jeux d'argent, a inventé un énorme mensonge pour ne pas avouer à sa femme avoir perdu 500 euros au casino. Mercredi 7 décembre, vers 3 heure du matin, ce Chambérien de 35 ans appelle sa mère avec son téléphone portable depuis le coffre de sa voiture. Il lui explique que deux hommes encagoulés et armés l'ont frappé, forcé à retirer 500 euros avec sa carte bancaire, puis l'ont enfermé dans le coffre de sa voiture. Sa maman, en panique, appelle alors les policiers de Chambéry qui géolocalisent l'homme grâce à son téléphone portable. Il le retrouvent, en effet, dans le coffre de sa voiture, au pied de son immeuble sur les Hauts-de-Chambéry. Il est frigorifié. Il leur raconte la même histoire. Une enquête est alors ouverte pour "enlèvement et séquestration". Les enquêteurs de la police judiciaire mènent des investigations. Plus ces dernières avancent et moins le récit du Chambérien est cohérent. En garde à vue, le Chambérien finit par avouer son énorme mensonge. Il a inventé toute cette histoire rocambolesque pour ne pas avoir à avouer à sa femme qu'il est allé jouer au casino à Genève en Suisse et qu'il a perdu 500 euros.

La fuite dans les idées

Deuxième incident du genre. 28 passagers sur un vol au départ du Maroc vers la Turquie ont pris la fuite après un atterrissage d'urgence effectué dans l'aéroport de Barcelone en Espagne, tôt dans la matinée mercredi 7 décembre. Il s'agit en toute vraisemblance d'un acte prémédité et exécuté dans le cadre d'une tentative d'immigration illégale vers les terres espagnoles, et donc dans l'Union européenne. Tout a visiblement été pensé aux moindres détails, même cet atterrissage d'urgence effectué en Espagne. Selon le journal britannique Daily Mail, une passagère de ce vol au départ de l'aéroport de Casablanca au Maroc vers Istanbul en Turquie aurait forcé l'atterrissage d'urgence dans l'aéroport d'El Prat à Barcelone. Elle prétendait qu'elle était sur le point d'accoucher. La police et la Garde civile sont parvenues à arrêter 14 parmi eux, tandis que les recherches restent en cours pour interpellier les autres.



*Un type vient voir son boulanger et rouspète :

- Dites-donc vous, le pain que vous m'avez vendu hier était particulièrement rassis!
- Holà, jeune homme, calmez-vous. Je peux vous dire que je faisais du pain bien avant que vous ne soyez né !
- Oui, mais ce que je vous reproche, c'est de ne le vendre que maintenant !

*A l'école, une maîtresse questionne les enfants au sujet de leurs parents.

- Quel est le métier de ton papa ? demande-t-elle.
- Moi mon papa, il est pompeur.
- Ah non ! On ne dit pas pompeur, mais pompiste !
- Elle se tourne vers un autre enfant :
- Et toi ?
- Moi mon papa, il est livriste.
- Voyons ! On ne dit pas livriste mais livreur !
- C'est au tour de la petite Lucie :
- Et toi, que fait ton papa ?
- Ben moi, maintenant je ne sais plus si mon papa est mineur ou ministre !

*Un fermier appelle au téléphone son voisin :

- Allô !, répond une petite voix.
- Allô ! C'est Michel, qui est là ?
- C'est maxime, dit la voix douce.
- Je peux parler à ton papa s'il te plaît ?
- Mon papa, il est sous le tracteur.
- Ah ! Et ta maman ?
- Ma maman, elle est sous le tracteur.



Rigolard

- Bon... Et ton grand frère, il est là ?
- Il est sous le tracteur.
- Alors ta grande sœur ?
- Elle est sous le tracteur.
- Le voisin, interloqué, demande alors au petit :
- Et toi, tu es où, ça va ?
- Oui, ça va, j'étais sur le tracteur.

*Le docteur intervient, exaspéré lui aussi:

- Je ne sais pas, mais je n'ai jamais vu des gens s'y prendre aussi mal !
- Le pasteur dit alors :
- Attendez, voilà quelqu'un du golf. On n'a qu'à le lui demander !
- Excusez-moi ! Dites-moi, il y a un problème avec le groupe de devant ? Ils sont plutôt lents, non ?
- Ah oui, c'est un groupe de pompiers aveugles. Ils ont perdu la vue en tentant de sauver le golf des flammes l'année dernière, alors depuis, on les laisse jouer gratuitement.
- Le groupe reste silencieux un moment, et le curé dit :
- C'est si triste. Je vais faire une prière spécialement pour eux ce soir.
- Le médecin ajoute :
- Bonne idée. Et moi, je vais contacter un ami ophtalmologiste pour voir ce qu'il peut faire.
- Et l'ingénieur :
- Pourquoi ne jouent-ils pas la nuit plutôt que d'emmerder le monde ?

A VENDRE

Appartement bien
entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la
Résistance, près 2 mars
à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces.
Bien aéré et ensoleillé.
Situé au dernier étage
(7ème). Sans vis-à-vis.
Doté d'une terrasse
vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point
d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma